

--

---

Ceci est de la libre expression utilisant un carnet d'adresses à caractère personnel, sans lien avec une activité professionnelle ou commerciale, et n'est donc pas concerné par le RGPD (article 18 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016), n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey  
site Internet : [jj-pat-rey.com](http://jj-pat-rey.com)  
sous-domaine  
[stats-au-monde.jj-pat-rey.com](http://stats-au-monde.jj-pat-rey.com)

Bonjour à tous.

Nous sommes gouvernés par des glands et cela particulièrement depuis ces quinze dernières années en France ! Je me demande même comment on va s'en sortir à l'international dans les temps qui viennent : cela concerne tout le monde en fait et ce n'est pas la vanité qui nous protégera des dérives tectoniques en cours dans tous les domaines... Alors nos problèmes de société seront bien relativisés et les médias domestiques vont pouvoir se mettre d'autres "fromages" en magasin !  
:-(

Bonne lecture !

@+

JJPR

---

**Incidentement, pour ceux qui ont le temps, nouvelles publications littéraires 2022 par :**

[https://jj-pat-rey.com/JJ-REY\\_NEO/sommaire-nouvelles-publications.html](https://jj-pat-rey.com/JJ-REY_NEO/sommaire-nouvelles-publications.html)

**Sommaire :**

Accès direct en ligne au numéro le plus récent de l'Internet-Tribune-Libre :

<https://jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/affichage/index.html>

et pour toutes les années (de 2004 à 2023) par :

<https://jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/index.html>  
(Avec les illustrations en prime et une version PDF : innovation 2023 !)

**- DÉCADENCE DE L'OCCIDENT**

*par Jean-Jacques REY*

**- PENSER VRAIMENT LA GUERRE**

*par André BELLON*

**- PROPOSITIONS RELATIVEMENT AU CONFLIT RUSSIE - UKRAINE**

*par Guy CRÉQUIE*

**- DE LA RÉPUBLIQUE "FINANCIÈRE" À L'ESCLAVAGE**

*par Maurice SARAZIN*

**- DUPLICITÉ OU INCOMPÉTENCE INTELLECTUELLE ?**

*par RogueESR*

---

## DÉCADENCE DE L'OCCIDENT

Déchéance de l'Occident : toutes les nouvelles le confirment jour après jour.

La preuve, encore une : par le cinéma des ballons chinois, à quoi jouent, les États-Uniens d'Amérique ? Veulent-ils se rendre plus intéressants qu'ils ne le sont déjà ? Ils couraient un grand danger, c'est vrai ! ?

Jusqu'où peut aller, la mauvaise foi pour abuser les opinions publiques ! ? J'ai bien peur que les instigateurs de cet « état de siège » osent tout (comme ils l'ont déjà démontré auparavant et à de multiples reprises). Et puis les USA n'espionnent-ils pas tout le monde à la fin et en toute discrétion voulue (par les TIC ou les satellites par exemple) ? ...

Après la « guerre des boutons », nous avons donc droit à la « guerre des ballons »... Et dire qu'il y en a qui grimpent sur le dos des peuples, en se prenant pour des supers stars, prétextant un très sérieux esprit de « responsabilité », pour faire tout ce cinéma ! Si ce n'était pas si ridicule, on en pleurerait ! Mais ce sont de vrais clowns, pardi ! Des habitués du cirque qui nous en collent et recollent une tartine à chaque occasion de « fais-moi peur, je te suivrai » : une variante de « Maréchal, nous voilà » !

« L'empire » de la Finance est en pleine décadence. Entre les psychopathes qui se suicident, en emportant un maximum de gens avec eux, (significatifs d'un fort malaise de société), et la psychose collective des « envahisseurs » (à commencer par les petites bêtes) qui veulent attenter à la sécurité et au train de vie confortable, les États-Uniens ont perdu le sens de la mesure et leurs tranquilles assurances ; qui plus est, ils ne sont plus si sûrs d'être les meilleurs et les maîtres du monde. Peu ou prou, les autres pays dits développés suivent la même pente régressive, dans ce glissement des valeurs morales, très perceptible chez les dites « élites ». La pourriture commence par la tête : constat millénaire. Ainsi, nos « gros poissons », ils font semblant de se soucier du réchauffement climatique ; mais c'est pour mieux préserver leur modèle de domination, bâti sur des richesses artificielles qui, justement, contribuent à accélérer ce phénomène. En plus, ils capitalisent dessus ! D'ailleurs tout est contradiction dans la posture intellectuelle de ces dirigeants, mis en place par des processus démocratiques, viciés. Parmi eux, il y en a qui n'aiment pas les « coupeurs de tête », disent-ils. C'est vrai, ils préfèrent garrotter tout un corps social pour démontrer ainsi leur prodigieuse sagacité !

**Ces dirigeants qui promeuvent le néolibéralisme en économie, en voulant l'imposer comme un mantra, n'ont en fait pas le souci du bien commun, mais la volonté de se donner les moyens pour leurs ambitions, et ils font tout un étalage de raisons pour cela. Seul, compte le résultat, souvent au détriment de leur humanité !**

Le nôtre du moment, (en France), je pense qu'il va finir par déclencher une révolution. Il ne gouverne pas pour le peuple, mais contre le peuple.

Son gouvernement de technocrates affidés est écoeurant et abject. Ainsi cette soi-disant réforme des retraites n'a pour véritable objectif que de **réduire à la portion congrue le régime de base de notre système de répartition à la française, pour ouvrir grande les vannes de la retraite par capitalisation**, notoirement favorables aux fonds de pension privés, notamment états-Uniens, mais aussi évidemment aux banques et sociétés d'assurance, et ainsi, grâce à l'épargne constituée, voilà qui servira à des parasites pour s'enrichir encore plus à la manière des traders et divers spéculateurs...

C'est **l'obsession de l'Europe néolibérale** que de ramener la France dans le « bon chemin » à ce sujet (entre autres).

C'est donc **une question purement idéologique**. Le reste n'étant que baratin et arguties pour une régression sociale hautement impopulaire.

Ce gouvernement peu reluisant, ils n'ont qu'à **mettre à référendum**, la question sur l'opportunité d'une réforme des retraites, avec en particulier un report de l'âge légal de départ à 64 ans ; et ; en cas de désaveu, en tirer les conclusions qui s'imposent... : par exemple (mais n'est pas De Gaulle qui

veut !) démissionner en bloc, président compris ; puisque ce gouvernement est responsable d'une paralysie du pays et non respectueux d'un pacte social, fondamental. Disons-le nettement, ils ne comprennent rien des préoccupations populaires ou les ignorent superbement.

J'avance qu' E.Macron n'a aucun projet pour la France, à part la soumettre encore plus à la mondialisation... La Finance n'a pas de patrie, c'est bien connu !

**E.Macron, c'est la France d'Adolphe Thiers qui a fait massacrer les « gueux » de la Commune** (à Paris). Voilà le genre d'Adolphe qui prépare la venue des fachos au Pouvoir : toujours la même actualité pour piétiner les acquis sociaux et les valeurs démocratiques. Après, on ira se moquer des autres ailleurs... Commençons donc par nettoyer nos propres institutions ! C'est valable pour beaucoup en Occident.

**Jean-Jacques REY**

[jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/index.html](http://jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/index.html)

\*\*\*\*\*

**Voilà 9 articles avec un volet de 5 articles sur l'état de la France et la problématique des retraites, les enjeux liés, et des vues sur des tensions internationales avec rappels historiques.**

**« Le moment » par Frédéric Lordon**

18 janvier 2023

[elcorreo.eu.org/Le-moment-par-Frederic-Lordon](http://elcorreo.eu.org/Le-moment-par-Frederic-Lordon)

Même l'éditorialiste du *Monde* s'en est aperçu : une situation est en train de se former — une « confrontation ». Entre « deux visions irréductibles », dont l'issue sera tranchée par une « bataille politique ». Tant de mots belliqueux dans l'organe de la démocratie libérale avancée (Giscard, **Le Monde est essentiellement giscardien**) : l'heure est grave. C'est tellement sérieux qu'il y a un lien associé à « deux visions irréductibles ». Forcément, on clique. On attendait une gigantomachie, peut-être même une évocation de la lutte des classes. À la place de *La Guerre des mondes*, on tombe sur *Martine s'est disputée*.

### .../... La-Réforme (signifiant vide)

Tout le monde (éditorialistes mis à part) a désormais bien compris que « réforme » était le mot-codé pour dire « service du capital » : **lui donner directement de l'argent (nous avons découvert récemment dans quelles proportions astronomiques), étendre ses latitudes stratégiques (par démantèlement du cadre légal et réglementaire), accroître le périmètre de ses activités (par démolition programmée et remise au privé de tout ce qui était collectif et hors-marché), augmenter sans fin son pouvoir sur le travail.** « Réforme » n'est pas qu'un mot-codé, c'est un recouvrement. Car il va sans dire qu'aucune des finalités réelles des « réformes » ne supporterait un instant d'être exposée en pleine lumière.

Il se trouve que **le capital peut compter sur toute une sous-classe de laquais intellectuels, éditorialistes médiocres, interviewers du matin, pochtrons de talk-shows, économistes vendus**, Nicolas Bouzou, pour faire vivre ce recouvrement et blâter sans fin « réforme, réforme... ». Et même, pour finir : « la Réforme ». C'est à ce moment d'ailleurs qu'on entre dans un autre régime discursif. Car « la Réforme » devient une créature autonome, une injonction sans cause ni raison, autotélique : elle est à elle-même sa propre fin. Pourquoi réformer ? Parce qu'il faut réformer. En raccourci : pourquoi réformer ? Parce que.

La-Réforme se vide alors de toute justification discutable – étant entendu qu'elle conserve toutes les intentions imprésentables du service du capital. Certes, pour les gouvernants, il faut bien continuer de dire « quelque chose » dans l'espace public, « quelque chose » qui soit répétable en boucle par les libres automates du micro et de la colonne. Mais comme on sait, dans une discussion publique aussi mal régulée par des médiateurs toujours déjà gagnés à La-Réforme (il suffit d'écouter une seule interview de Léa Salamé ou de Caroline Roux pour savoir à quoi s'en tenir), dans une discussion publique aussi mal régulée, donc, en guise de « quelque chose », il est toujours possible de dire n'importe quoi sans crainte de rencontrer la moindre contradiction.

### .../... La politique des signes

Des indiscretions rapportent que les macronistes eux-mêmes finissent par ne plus trop savoir pour quoi on fait cette réforme. En fait, pour en retrouver le fil, il suffit de se rapporter aux déclarations du chef lui-même qui a assez souvent la candeur des grands malades mentaux. « *Ce qui se joue, c'est mon autorité [...] On ne reculera pas* ». Un caïd en costume trois-pièces. Voilà pourquoi des millions de salariés vont passer à l'équarrissage, connaître la retraite à l'état de complète déglingue, s'ils l'atteignent jamais : pour que le morveux reçoive sa satisfaction d'avoir fait acte d'« autorité ». Voilà de quoi le vide de La-Réforme peut se remplir. On peut y mettre ça : l'autorité du morveux.

### .../... Une « vision »

Évidemment, le contenu de politique publique qui porte le signe ne peut pas être totalement arbitraire. En France, par exemple, les retraites, et plus généralement l'État social, plus exactement la démolition de l'État social, figure honnie de ce qui résiste encore au marché, est par excellence le lieu du signe « La-Réforme ». Pour émettre un vrai bon signe « Réforme », il faut s'en prendre à l'État social, c'est-à-dire à tout ce qui prémunit les gens de tomber dans la capture par le marché, dans ses discriminations des clientèles par les prix, ses inégalités structurelles, sa précarité instituée. Le Monde cherchait des « visions » en « confrontation irréductible ». En voici une.

.../... **La goutte de trop et le moment**

Dans une intervention qui gagnerait à être rendue largement publique pour que les gens mesurent mieux leur pouvoir réel de contestation quand elle se réveille et se donne une forme débordante, **Édouard Philippe** fait part de son propre étonnement à avoir réussi à imposer l'in vraisemblable série des contre-réformes Macron-1 : « On est en 2017, on fait les ordonnances Travail. Moi je me dis ça va être terrible. Mais on fait les ordonnances Travail, et ça passe. On fait la réforme SNCF, et ça passe. On impose la sélection à l'entrée des universités, et ça passe ». Résumons : on monte cran après cran dans la régression sociale, on serre les fesses à chaque fois, et à chaque fois ça passe, c'est à peine croyable, c'est merveilleux. « Et donc on se dit que, même quand ça crispe, il faut y aller. Et on y va ». « On y va » et « Ça passe », voilà ce qu'il est temps d'effacer de leurs pensées d'antichambre, comme ces sourires d'ahuris de leurs visages. Édouard Philippe est une brute, mais il n'est pas aussi fou que l'autre à l'Élysée. Il a vaguement conscience des limites : « *On peut savoir si le vase est bientôt rempli. [Mais] on ne sait jamais laquelle des gouttes est la dernière* ». Voyons : **inflation terrassante pour les plus pauvres, pénuries de médicaments de base, services publics détruits, massacre des chômeurs, montée de la précarité médicale**, est-ce que ça fait un vase convenablement rempli ? Plutôt, oui. C'est le bilan de « la vision ». Il est sans équivoque.

Le renversement d'une « vision » a peu de chances de se faire à froid. Mais comme avec la taxe carbone pour les « *gilets jaunes* », voilà que le gouvernement, juste pour faire « Réformateur » avec les retraites, a l'obligeance d'allumer tous les brûleurs. Donc de nous préparer l'occasion d'un moment. C'est une opportunité sans pareille. **Le macronisme décide de jouer son signe « Réformateur » sur les retraites ? C'est le moment de le mettre en échec tout entier**. Surtout ne pas le louper. Maintenant il est temps de s'expliquer.

---



# « SAUVER LES RETRAITES » OU SAUVER LE NÉOLIBÉRALISME ?

Par Éric Juillot ; 07/02/2023 ; Société

[elucid.media/societe/reforme-retraites-greve-manifestation-sauver-neoliberalisme/?mc\\_ts=crises](http://elucid.media/societe/reforme-retraites-greve-manifestation-sauver-neoliberalisme/?mc_ts=crises)

La réforme des retraites défendue actuellement par le gouvernement n'est que la dernière en date d'une interminable succession de réformes. Présentées à chaque fois comme inévitables et comme preuve du « courage » et de la « responsabilité » des dirigeants, **elles révèlent en réalité l'échec d'un système néolibéral soutenu avec constance par tous les gouvernements depuis quarante ans.**

Balladur en 1993, Juppé en 1995, Raffarin en 2003, Sarkozy en 2007, Woerth en 2010, Touraine en 2014 : depuis trente ans, les réformes des retraites se sont succédé à un rythme soutenu. **Systematiquement imposées** – sauf en 1995 – **à un corps social récalcitrant**, elles ne sont jamais parvenues à assurer durablement le financement des retraites, dont le système semble voué à une régression sans fin. Il est déjà acquis, en effet, que la réforme actuelle ne sera pas la dernière.

**L'allongement de la durée des cotisations (de 37,5 ans à 40, puis 42 ans), le recul de l'âge légal du départ en retraite, les nouveaux modes de calcul des pensions, les malus, les décotes...** Aucune de ces atteintes aux acquis sociaux des Français ne semble à même de sauver une fois pour toutes notre système de retraites. Pire, leur somme finit par le dénaturer : comme le précise l'économiste Michael Zemmour, la réforme en cours constitue une rupture, un « nouvel âge », marqué par « la réduction volontaire de la durée et du montant des pensions ».

Une telle situation est d'autant plus paradoxale que jamais une réforme n'aura été aussi peu nécessaire, selon les dires de la plupart des experts, à commencer par ceux du Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

## **La démographie : un argument dépassé**

Depuis les années 1990, la démographie a toujours été utilisée dans les débats publics comme un argument massue destiné à faire taire les opposants à la réforme. Face à sa loi d'airain, chacun était sommé de s'incliner ; le vieillissement inexorable de la population française augmentant mécaniquement les besoins de financement du système des retraites, il fallait de toute urgence, pour le sauver, diminuer les droits des travailleurs.

S'il avait pour lui une réalité objective – la France est passée de 3 actifs pour un retraité en 1975 à 1,4 en 2014 – l'argument démographique permettait aussi de couper court au débat, dispensant de s'interroger sur des pistes différentes de celles que le gouvernement proposait (telles que l'augmentation des cotisations) ou, plus profondément, sur la faiblesse de

la croissance et sur l'ampleur du chômage – source foncière du déficit du régime des retraites. Or, il faut le constater, cet argument n'est plus aujourd'hui utilisable et le gouvernement, pour l'essentiel, l'a exclu de ses éléments de langage. Si le système a un temps été menacé par l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite à partir du milieu des années 2000, la disparition de ceux qui sont encore en vie dans la décennie à venir, dans un contexte où l'espérance de vie ne progresse plus, éloigne le spectre d'une faillite financière, d'autant que les classes d'âge du mini baby-boom des années 2000 rentrent de leur côté dans la vie active et commencent de ce fait, par leurs cotisations, à financer le système. Le Président du COR, auditionné par les députés, est donc affirmatif : « **Les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées. Dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme** ».

### Quand un coin du voile se lève

La faiblesse et la médiocrité des arguments politico-médiatiques visant à défendre cette nouvelle réforme compliquent sérieusement le travail de persuasion de ses partisans : la « pédagogie » sans cesse convoquée pour « éclairer » un peuple considéré comme borné et réfractaire doit, pour se déployer, disposer de points d'appui solides. Tout à leur quête fébrile de ces points d'appui, le pouvoir en place et ses relais médiatiques en sont réduits à les rechercher dans un cadre plus large, à leurs risques et périls. Travailleurs et retraités sont ainsi invités à se réjouir de ce que la réforme ait pour ambition foncière de contribuer à la baisse des dépenses publiques dans notre pays. Le « programme de stabilité » envoyé l'été dernier par la France à Bruxelles l'explique clairement, tout comme le projet de loi de finances 2023. Dans ce dernier document, il est précisé en effet que « **les administrations de sécurité sociale participeront à la maîtrise de l'évolution des dépenses, permise notamment par la réforme des retraites** ». Il n'est pas certain cependant que cette soumission volontaire à la doxa néolibérale soit de nature à vaincre l'opposition à la réforme, largement majoritaire selon tous les sondages. .../...

En voulant faire flèche de tout bois, l'argumentaire pro-réforme finit par rater sa cible ; loin de démontrer que la sagesse et la raison commandent l'adhésion à la réforme, il permet, à l'inverse, de saisir ce qu'elle a de purement idéologique. À travers elle, il ne s'agit en fait que d'**acheter encore un peu de temps à un ordre idéologique néolibéral condamné par l'ampleur de son échec, dont l'approfondissement aggrave le déclin économique et social** qu'il a initié au milieu des années 1980, et que défendent aujourd'hui ceux-là seuls qui n'ont pas à en souffrir, c'est-à-dire les membres du bloc bourgeois dont l'actuel président est le champion. **Si ce système avait stimulé la croissance économique comme il promettait de le faire lorsque tout le monde s'y rallia, il n'y aurait jamais eu aucun problème de financement de la protection sociale ou de l'activité de l'État.**

.../... Le Monde voit d'ailleurs dans la réforme des retraites « une indication



[donnée] à *nos partenaires européens* », manière de rappeler par un euphémisme qu'**au sein de l'UE, la crédibilité d'un dirigeant dépend de son aptitude à infliger à son pays des régressions sociales d'ampleur, sous la surveillance tatillonne de la Commission européenne**. À ce « *Meilleur des Mondes* » néolibéral, il faut espérer qu'une mobilisation populaire massive pourra faire obstacle.

---

## France. Réforme Macron-Borne du régime des retraites: un projet massivement rejeté

13 janvier 2023 ; par Léon Crémieux

[alencontre.org/europe/france-reforme-macron-borne-du-regime-des-retraites-un-projet-massivement-rejete.html](https://alencontre.org/europe/france-reforme-macron-borne-du-regime-des-retraites-un-projet-massivement-rejete.html)

La question des retraites va devenir un enjeu social et politique majeur en France, alors que les classes populaires sont déjà lourdement touchées par **les conséquences des années Covid, la crise du système de santé, une réforme des caisses chômage qui entre en vigueur début février 2023 et réduit les droits des allocataires et surtout évidemment une attaque importante contre les salaires et revenus sociaux réels en 2022 et 2023 avec un haut niveau d'inflation, avec notamment les prix alimentaires et ceux de l'énergie**, une hausse qui n'est en rien compensé par des augmentations correspondantes des salaires et des revenus. Emmanuel et **Macron** et sa première ministre **Elisabeth Borne** ont donc décidé une nouvelle attaque sociale contre les classes laborieuses en présentant le 10 janvier un plan de réforme des régimes de retraites qui prévoit d'allonger, globalement et rapidement, de deux ans l'âge légal de départ à la retraite qui passerait de 62 à 64 ans pour les salarié·e·s du public et du privé. Le projet doit être débattu et voté dans les deux mois qui viennent, en utilisant une procédure de débat accéléré (Art 47-1 de la Constitution), 20 jours seulement de débat à l'Assemblée à partir du 8 février, 50 jours au total pour l'adoption entre les deux chambres, Assemblée et Sénat).

Le projet du gouvernement vise aussi à supprimer toute une série de «régimes spéciaux» de retraite dans lesquels les conditions de départ sont plus favorables (Electriciens gaziers, RATP...)

Le but est aussi d'amener rapidement la durée nécessaire de cotisations à 43 annuités (années travaillées ou équivalent). La réforme antérieure, menée sous le gouvernement socialiste en 2013 [sous la houlette de **Marisol Touraine**], atteignait ce dernier objectif en 2035 (un trimestre

d'allongement tous les trois ans), avec le projet actuel l'objectif serait atteint huit ans plus tôt, en 2027 (un trimestre de plus chaque année).

Au total, c'est évidemment **un projet global de régression sociale** qui va encore aggraver les inégalités derrière un discours officiel de «justice sociale» et de «sauvetage du système français par répartition»

Dans la plupart des pays industrialisés, les régimes des retraites ont été l'objet de nombreuses attaques, notamment depuis le tournant libéral des années 1980.

La France n'a pas échappé à ce mouvement et, depuis 1993, les gouvernements successifs, dirigés par les socialistes et les gaullistes, ont mené quatre réformes contre le système des retraites. Il y a 30 ans, les salarié-e-s, fonctionnaires ou du secteur privé, avaient une retraite complète (taux plein) à 60 ans, en ayant versé 37,5 ans de cotisations. Si le projet passe, nous passerions très vite à 64 ans et 43 années de cotisations, 44 pour les carrières longues.

Cela représenterait une **nouvelle attaque sociale, frappant notamment les salarié-e-s ayant eu des carrières entrecoupées de période de chômage ou de temps partiels**, notamment les femmes et, en général, celles et ceux ayant commencé à travailler avant 20 ans, les salarié-e-s ayant peu de qualification. Cela aurait comme double effet de les obliger à travailler au-delà de 64 ans et cela pour de pensions plus faibles.

Ce projet de réforme s'intègre dans un plan d'ensemble de Macron visant à «travailler plus» selon un de ses thèmes de campagne de 2022, augmenter, au moins sur le papier, le nombre d'actifs avec un recul de l'âge de départ à la retraite, une pression sur les chômeurs et chômeuses par la diminution des droits, une pression même sur les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active-pour celles et ceux ayant épuisé leur droit au chômage, 1,88 million de bénéficiaires en juin 2022) en conditionnant le RSA à une période de travail bénévole de 15h à 20h mensuels. Ces mesures exercent évidemment une pression sur les salaires des actifs, **baissant la qualité des emplois et augmentent les situations de chômage et de précarité pour les vieux travailleurs**.

Concernant le passage de 62 à 64 ans de l'âge de départ, une note (Policy Brief, 21 juillet 2022) de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques-Sciences politiques) estime, à partir du bilan de la réforme de 2010, que le passage à la retraite à 64 ans diminuerait de 600'000 le nombre de retraités en 2027, parmi ceux-ci **240'000 seraient alors en emploi, 215'000 au chômage et le reste dans un «sas de précarité» fait d'invalidité, de maladie ou d'inactivité**. **Donc, cela entraînerait 75% de chômage et de précarité !** Ne resteraient dans un emploi stable que les cadres et les salarié-e-s les plus qualifiés, les catégories les moins soumises aux travaux pénibles et aux carrières hachées.

Il en est de même en ce qui concerne les attaques contre les allocataires du chômage. **Nous sommes passés de juin 2008 à juin 2021 de 68% à 47,4% des chômeurs indemnisés** (d'après la DARES-Direction de

l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques, dépendant du ministère du Travail). Pire, en septembre 2021, la durée de la période travaillée pour avoir droit à indemnisation est passée de 4 à 6 mois. Et la dernière réforme, qui entre en vigueur début 2023, réduit de 25% la durée durant laquelle un chômeur ou une chômeuse pourra être indemnisé. Désormais la durée maximale sera de 18 mois et, pour les salarié-e-s de plus de 55 ans, de 27 mois au lieu de 36 auparavant.

Toutes ces décisions vont dans le même sens, frappant toujours plus durement les catégories des classes laborieuses déjà le plus touchées par les crises actuelles.

Plus que l'augmentation réelle du nombre de salarié-e-s, «*une nouvelle force de frappe pour développer la croissance*», ce que vise Macron, c'est une **nouvelle diminution du «coût du travail»** pour les entreprises et la **diminution des dépenses publiques** dans le budget de l'Etat.

L'autre raison essentielle pour laquelle le gouvernement a remis si rapidement en avant ce projet de réforme des retraites n'est pas à chercher dans les perspectives à 10 ou 20 ans du régime des retraites mais bien plutôt dans la réduction des déficits des finances publiques d'ici 2027. **En mai 2022, La Commission européenne a rétabli les règles du pacte de stabilité, les règles de Maastricht**, suspendues pendant la pandémie. Le commissaire européen à l'Économie, **Paolo Gentiloni** [en poste depuis décembre 2019], a alors annoncé que, fin 2023, les Etats membres devront rentrer dans les règles des déficits publics et de la dette publique à un maximum respectivement de 3% et de 60% du PIB. La France, à cette occasion, a reçu le «*conseil*» de réduire sa dette et de réformer rapidement son système de retraite. .../...

---

## **Les fins de carrières très difficiles des seniors de « la seconde ligne »**

**Une étude menée par une économiste et un sociologue du travail révèle des chiffres explosifs pour ces personnes, à l'heure où le gouvernement veut allonger de deux ans l'âge légal de départ à la retraite.**

Pierre Jequier-Zalc ; 10 février 2023

[politis.fr/articles/2023/02/une-etude-revele-les-fins-de-carrieres-tres-difficiles-des-seniors-de-la-seconde-ligne-retraites](https://www.politis.fr/articles/2023/02/une-etude-revele-les-fins-de-carrieres-tres-difficiles-des-seniors-de-la-seconde-ligne-retraites)

**« Notre pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. »** Cette phrase,

prononcée par Emmanuel Macron durant la crise sanitaire, beaucoup s'en souviennent.

Elle s'adressait notamment à ceux qu'on a appelés les « travailleurs de la seconde ligne », ces caissières, ces aides à domicile, ces ouvriers non qualifiés du bâtiment qui ont permis à la France de tourner malgré le covid. Le principal intéressé, le président de la République, semble l'avoir oublié.

Dernière preuve en date : son projet de réforme des retraites avec un allongement de l'âge légal de départ. Une mesure qui toucherait particulièrement les métiers pénibles non reconnus comme tels. En somme, les travailleurs et travailleuses de la seconde ligne.

Cet argument a été largement repris par de nombreux opposants à cette réforme des retraites. Il s'appuie notamment sur un rapport piloté par **Christine Erhel**, directrice du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) au **CNAM** et économiste du travail, qui a largement documenté le manque de reconnaissance, de rémunération et la pénibilité qui entourent ces métiers.

Pour aller plus loin dans la connaissance sur ces travailleurs et travailleuses, l'économiste, accompagnée de **Thomas Amossé**, sociologue et statisticien au CEET, vient de publier une note sur l'emploi des séniors de la seconde ligne. Cette population – celles et ceux qui occupent ou ont occupé un dernier emploi en seconde ligne – représente 28 % des 12,7 millions de personnes ayant entre 50 et 64 ans aujourd'hui.

Et les résultats trouvés par les deux chercheurs sont accablants. Peu importe le critère regardé, pour ces 3,5 millions de personnes, la situation face à l'emploi est plus dégradée que pour le reste des séniors. Ainsi, les salariés de la seconde ligne de 50 à 64 ans sont « moins souvent en emploi que les autres (58 % contre 66 %) » et occupent plus d'emploi à temps partiel (18 % contre 10 %). La part de chômeurs y est aussi plus importante, « ainsi que la part des inactifs hors retraite », souligne la note.

### **Forte pauvreté**

Les auteurs appuient particulièrement sur cet écart du nombre de personnes ni en emploi ni en retraite. Entre 50 et 64 ans, cela représente plus d'un travailleur sur quatre (26 %) parmi les métiers de la seconde ligne. Cette part est de « seulement » 15 % pour le reste de la population. « Même après 60 ans, 38 % des ouvriers non qualifiés du bâtiment, 27 % des agents d'entretien et 26 % des caissiers et vendeurs de produits alimentaires ne sont ni en emploi ni en retraite », poursuit l'étude.

Elle rappelle surtout que « cette catégorie renvoie souvent à **des situations difficiles, associées à une forte pauvreté** : chômage durable ou de chômage découragé, invalidité... Selon la DREES, un tiers des séniors de 53 à 69 ans ni en emploi ni en retraite vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2015 ».

Pis, cette situation particulièrement dégradée des séniors de la seconde

ligne face à l'emploi se combine avec des rémunérations bien plus faibles que la moyenne. « *Pour les seniors qui travaillent dans les métiers de seconde ligne, les salaires apparaissent nettement plus faibles que ceux des métiers hors seconde ligne* », observent les chercheurs. Ils soulignent aussi une « aggravation des écarts avec la moyenne des salariés au fil des carrières ». Ainsi, l'écart est de 625 euros entre 50 et 54 ans. Il grimpe à près de 1 000 euros (965 précisément) pour les 60-64 ans. Des résultats « cohérents avec le constat de carrières salariales en général très plate », expliquent les deux chercheurs.

**Entre 50 et 54 ans, le salaire médian d'un travailleur de la seconde ligne n'est que de 1 400 euros.** Un chiffre qui baisse à moins de 1 100 euros entre 60 et 64 ans... « *Les métiers les plus défavorisés sont les aides à domicile et les aides ménagères, les agents d'entretien, les caissiers et vendeurs en produits alimentaires* », écrivent Christine Erhel et Thomas Amossé. Les mêmes, qui, pour reprendre les mots de la députée *La France insoumise*, **Rachel Keke**, « *tiennent la France debout* ». Ces résultats mettent en lumière bon nombre de problématiques soulevées par la réforme des retraites proposée par le gouvernement. En tête, la difficulté des seniors à retrouver un travail en fin de carrière. Un phénomène exacerbé pour les métiers de la seconde ligne, du fait de leur non-reconnaissance et surtout de leur pénibilité. .../...

---

## **La France : une puissance en perte d'équilibre**

Par René Naba , dans France Politique ; 11 février 2022

[renenaba.com/la-france-une-puissance-en-perte-dequilibre](https://renenaba.com/la-france-une-puissance-en-perte-dequilibre)

Sous Emmanuel Macron, la France, «puissance d'équilibre» s'est révélée une «puissance en perte d'équilibre»

La France exerce depuis le 1er janvier 2022, pour six mois, la treizième présidence du Conseil de l'Union européenne (PFUE) de son histoire. Il s'agit d'une grande première pour Emmanuel Macron. Avec une différence notable par rapport à la dernière présidence française assumée par Nicolas Sarkozy en 2008 (juin-décembre), celle de 2022 est le premier sommet post-Brexit présidé par un Français, par ailleurs candidat à sa propre ré-élection.

A la veille de sa prise de fonction, l'Élysée a théorisé le nouveau positionnement international du pays, actant le déclassement de la France, en l'enjolivant par cette formule qui n'abuse que les niais: «*La France, puissance d'équilibre*». **Hubert Védrine**, ancien ministre socialiste des

Affaires étrangères, avait, auparavant, pris note de la relégation française, par une formule toute en subtilité visant à amortir le choc du déclassement: «La France une puissance moyenne d'influence mondiale». .../...

Dans les deux définitions, le constat s'impose dans toute sa cruauté, à savoir que la France a cessé d'être une grande puissance pour se fondre dans la cohorte des puissance moyennes, au même titre que la Turquie, – l'ancien partenaire de la France dans la guerre de destruction de la Syrie mais désormais son rival tant en Syrie, qu'en Libye, qu'en Mer Égée et en Afrique, qui dispose de surcroît de la première armée de terre de l'OTAN–, voire du Brésil, de l'Afrique du Sud et du Pakistan, –trois membres de plein droit du **BRICS**–, le nouveau contrepoids indispensable à l'équilibre du Monde au terme de six siècles d'hégémonie absolue occidentale sur le reste de la planète. .../...

### **De la politique arabe à la politique sunnite à la politique wahhabite, à la caution à un prince héritier criminel de la lignée Ben Salmane.**

En un demi siècle (1967-2017), la diplomatie française en direction de la rive méridionale de la Méditerranée a subi des infléchissements successifs pour déboucher sur une alliance contre nature avec le pays le plus antinomique de son héritage politique, passant ainsi, par dégradés successifs de la politique arabe, à la politique sunnite à la politique wahhabite.

Depuis cette intervention de l'auteur de ces lignes, le post gaulliste Nicolas Sarkozy, le post socialiste François Hollande, -et le «en même temps» post gaulliste et post socialiste- Emmanuel Macron ont amplifié cette dérive pour conduire la France à cautionner «en même temps» et la branche Ben Salmane de la dynastie wahhabite et le criminel prince héritier du Royaume saoudien Mohamad Ben Salmane, au mépris des règles de la morale et de la succession saoudienne, régie par la Loi de la Primogéniture.

L'amplification de cette dérive s'est produite, parallèlement, au déclassement de la France dans les rangs de la hiérarchie mondiale, de l'aveu même des dirigeants français, passant, là aussi par dégradé successif, du rang de «grande puissance», au rang de «puissance moyenne d'influence mondiale» (Hubert Védrine, ancien ministre socialiste des Affaires étrangères, à «puissance affinitaire» dans la guerre de Syrie, enfin au rang de «puissance d'équilibre», selon l'expression d'Emmanuel Macron.

### **Le «printemps arabe» (2011-2016), le saccage des atlantistes philosionistes, Nicolas Sarkozy et François Hollande.**

Cinquante cinq ans après l'agression tripartite de Suez contre le chef mythique du nationalisme arabe, le président égyptien Gamal Abdel Nasser, en 1956, la France était à nouveau saisie d'un prurit belligène, ravageur, contre les pays arabes à structure républicaine. Avec une différence de taille toutefois: Si l'agression tripartite de 1956 avait coalisé le Royaume Uni et la France, -les deux puissances coloniales majeures du



Moyen orient à l'époque- avec leur créature Israël, l'aventurisme belliciste de 2011 aura fédéré les anciennes puissances coloniales reconverties dans l'honorabilité de «grandes démocraties occidentales» et les régimes les plus obscurantistes de la planète, les pétromonarchies du Golfe et leur traditionnel chair à canon, les groupements terroristes islamistes. Une combinaison fatale à la France. La nouvelle équipée coloniale franco-britannique, en 2011, a visé tout à la fois la Libye et la Syrie, deux pays sans endettement extérieur, de surcroît, deux alliés de **la Russie et de la Chine**, les deux puissances contestataires de l'hégémonie occidentale sur la planète.../...

**La Libye.** Percée de la diplomatie gaulliste dans la décennie 1970, **la Libye a été détruite et le pré carré français en Afrique durablement déstabilisé, 40 ans plus tard, par Nicolas Sarkozy** : un post gaulliste, «*le premier président de sang mêlé*» de France, tel qu'il s'est défini avec ce terme de grande ambiguïté, sans préciser la nature de ce métissage : Franco hongrois ? Ou Judéo chrétien ?

Menée contre un pays sunnite à structure républicaine en coalition avec les pétro-monarchies wahhabites, la guerre contre la Libye a marqué un nouvel infléchissement de la «politique arabe du Général de Gaulle», réduite désormais à une solidarité avec les pays musulmans sunnites d'obéissance exclusivement wahhabite, à structure monarchique.

La Libye a en effet scellé la nouvelle politique arabe du pouvoir français dans ses deux versions -post gaulliste et socialo-motoriste. Une politique de substitution. Une politique d'alliance avec le wahhabisme (Arabie saoudite, Qatar) et le néo islamiste turc Erdogan en substitution à la politique sunnite, prolongée par une solidarité avec la droite israélienne au point que le socialo motoriste François Hollande ira même jusqu'à assurer Benyamin Nethanyahu dans sa cuisine qu'il dénichera toujours une «chanson d'amour pour Israël».

**Palestine/Emmanuel Macron : Les Palestiniens en catimini.**

Le président Emmanuel Macron a effectué les 22 et 23 janvier 2020 la première visite officielle en Israël de son quinquennat à l'occasion de la commémoration du 75e anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau.

Un déplacement caractérisé par un traitement en catimini des Palestiniens avec une visite nocturne à Ramallah, siège de l'autorité palestinienne, pour un bref entretien avec M. Mahmoud Abbas, une photo en pénombre de leur rencontre et l'absence de la moindre mention des droits des Palestiniens dans ses nombreux discours en Israël. Le plus jeune président de la Vème République française s'est contenté d'évoquer l'acceptation de l'«autre» comme s'il s'agissait d'une entité anonyme et non de la population originelle de la Palestine, évoquant à diverses reprises Jérusalem, sans spécifier le cas de Jérusalem Est. .../...

**La Syrie.** La Syrie apparaîtra rétrospectivement comme l'ultime expédition post coloniale d'un pays en déclin. Un fait acté par son déclassement au

rang de «pays affinitaire» par les États Unis alors qu'elle faisait office de chef de file de la coalition internationale dans la guerre de destruction contre un pays, anciennement sous son mandat.

Au terme d'une double décennie calamiteuse, le pays de la laïcité et de la loi sur le séparatisme, apparaît ainsi comme le grand perdant de la mondialisation, le grand perdant de l'eupéanisation du continent sous l'égide de l'Allemagne, le grand perdant de la bataille de Syrie, de Libye et de Crimée, le grand perdant de la pandémie du Covid et de l'Afrique.

Un bilan d'autant plus consternant que la France est ainsi le seul pays membre permanent du Conseil de sécurité à n'avoir pas réussi à produire un vaccin contre le Covid, alors qu'un petit pays de l'importance de Cuba a pu réaliser cet exploit. C'est dire l'ampleur de la déconfiture. .../...

---

## **Ukraine : Un an après 2/3**

**La psychologisation de Vladimir Poutine pour occulter les enjeux de la guerre.**

par René Naba ; 7 février 2023

( **René Naba**, né en 1944, journaliste écrivain franco-libanais, expert du monde arabo-musulman, ancien responsable au service diplomatique de l'AFP et directeur du web-magazine Madaniya.)

Confer par exemple : [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) ou [afrique-asie.fr](http://afrique-asie.fr) ). Son site perso : [renenaba.com](http://renenaba.com)

[madaniya.info/2023/02/07/ukraine-un-an-apres-2-3](http://madaniya.info/2023/02/07/ukraine-un-an-apres-2-3)

(Pour panorama mondial, voir aussi : **Ukraine : Un an après 1/3**

**L'Occident en combat d'arrière garde pour préserver son primat dans la gestion des affaires du Monde.**

Donc même auteur ; 1 février 2023)

[madaniya.info/2023/02/01/ukraine-un-an-apres-1-3](http://madaniya.info/2023/02/01/ukraine-un-an-apres-1-3)

Qualifié d'«agresseur», l'**Otan** veut faire en effet de la **Russie** un «État paria». Un «fou» atteint du «syndrome d'hubris» et de «délire paranoïaque»: le champ lexical de la psychiatrie n'a pas manqué pour qualifier Vladimir Poutine.

Quand il n'est pas comparé à Hitler, **le dirigeant russe fait l'objet de rumeurs et de diagnostics à l'emporte-pièce dans les colonnes des journaux, comme sur les plateaux des chaînes d'info.** Parmi les nombreux biais médiatiques dans le traitement de la guerre en Ukraine, la psychologisation de Vladimir Poutine a tendu à dépolitiser et à évacuer les

enjeux géopolitiques réels en se penchant sur le cerveau d'un homme... plutôt que sur le fonctionnement d'un régime autoritaire. Une pratique bien repérée par **Pierre Rimbart**, dans *Le Monde diplomatique* :

À M. **Volodymyr Zelensky**, «*héros de la liberté*», les éditorialistes opposent un «*paranoïaque*», «avec ce visage rechapé au Botox qui lui donne une fixité inquiétante et cette phobie proprement hitléroïde des microbes et des virus» (Jacques Julliard, Marianne, 3 mars).

Même souci de la mesure dans les colonnes de *L'Obs*: «*une anomalie neurologique*» et «*des modifications du lobe frontal*» induiraient chez le président russe un comportement proprement aberrant au regard des critères de santé mentale de l'hebdomadaire: «*Poutine aurait tendance à examiner méticuleusement tous les aspects d'un problème, avant de trancher.*» (3 mars).

«*Dans la guerre de l'image et de la communication, le maître du Kremlin, bientôt 70 ans, chauve, boursoufflé, ne fait pas le poids face au sémillant président ukrainien, 44 ans*», poursuit le magazine fondé par Jean Daniel. .../... Mais cette terminologie a paru inopérante pour une large fraction des États en raison de la flexibilité que cette notion revêt pour les Occidentaux, quand il s'agit des agressions qu'ils commettent eux mêmes. Comme ce fut cas du Royaume-Uni lorsque **Margaret Thatcher** s'est lancée à la reconquête des Malouines, en Amérique latine, à des milliers de kms de la Métropole, en 1982 ; De l'Otan contre la Yougoslavie, en 1999 ; Ou encore des États Unis avec l'invasion de l'Irak, en 2003 ; De leurs alliés au Moyen Orient, comme c'est le cas avec les agressions répétées d'Israël contre le Liban, (trois invasions 1976, 1982 et 2005) ou la Syrie, autant d'actions qualifiées pudiquement de «*guerre préventive*», sans parler de l'enclave de Gaza.

**En superposition, la cannibalisation de l'économie américaine par les guerres sans fin :**

**Lindsay Koshgarian**, Directrice de programme du «National Priorities Project», et co-auteur du rapport: "*State of Insecurity : Le coût de la militarisation depuis le 11 septembre 2001*", soutient qu'"au cours des vingt années qui ont suivi le 11 septembre, **les États-Unis ont dépensé 21 000 milliards de dollars pour la militarisation nationale et internationale.**

Indice du gaspillage américain : le matériel militaire américain abandonné en **Afghanistan** tombé aux mains des Taliban s'est élevé à 85 milliards de dollars.

Et Au **Viêt Nam**, les opérations entre 1965 et 1975 ont coûté aux États-Unis 111 milliards de dollars américains, soit en dollars courant (716 milliards de dollars valeur 2011), soit un maximum de 2,3 % du produit intérieur brut américain.

En superposition, la perte de 25.000 milliards de dollars de capitalisation boursière lors de la crise des subprimes en 2008 a considérablement fragilisé les économies occidentales, particulièrement américaine, et la guerre de prédation économique des

pays arabes lors de la séquence dite du “**printemps arabe**”, trois ans plus tard, en 2011, –notamment les pays sans endettement la Libye et la Syrie–, n’a pas compensé cette saignée financière.

.../... L’Institut international de recherche sur la paix de Stockholm évalue le coût de l’armée américaine à plus de 800 milliards de dollars par an, représentant **près de 40% des dépenses militaires mondiales**. **Les forces spéciales des États-Unis sont déployées dans plus de pays que leurs ambassadeurs.**

Depuis leur création en 1776, les États-Unis ont mené près de 400 interventions militaires, plus d’un quart d’entre elles ont eu lieu dans la période suivant la guerre froide. Un quart des 400 guerres américaines, soit 100 guerres, se sont déroulées au Moyen-Orient et en Afrique.

.../... Les «*guerres sans fin*» engagées par les États-Unis tant en Afghanistan qu’en Syrie, auparavant en Irak et en Libye, depuis le début du XXI<sup>e</sup> me siècle, ont cannibalisé l’économie américaine. Ce fait a déblayé la voie à la montée en puissance de la Chine, désormais la première puissance économie mondiale, parallèlement, à l’accession de la Russie, au rang de première puissance militaire du fait de l’annexion de la **Crimée** et de la récupération de la base navale de **Sébastopol**, de même que le **Donbass**, en Europe, d’une part, et, d’autre part, de son retour réussi au Moyen orient à la faveur de la guerre de Syrie, en 2015.

.../...

Question « *Le Relais du Bougouni* » : Au delà de la stratégie planétaire, quelles pourraient être au niveau de l’économie globale, la fracturation du champ économique et la fin de la globalisation ?

**Réponse René Naba : La primauté du Dollar en jeu.**

L’économie américaine représentait 50 pour cent de l’économie mondiale à la fin de la II<sup>e</sup> me Guerre Mondiale, (1939-1945). Soixante dix ans après, elle ne représente plus que 20 pour cent de l’économie mondiale. Un chiffre tombant à 1/6 de l’économie mondiale, au déclenchement de la guerre d’Ukraine en Février 2022. Plus inquiétant, l’accroissement des règlements en monnaie locale (rouble, yen) des transactions internationales.

Les transactions pétrolières libellées en dollars s’élevait à 800 milliards de dollars par an avant la guerre d’Ukraine. Depuis lors, la Russie a accepté le règlement en rouble de ses fournitures et la Chine a créé la bourse de Shanghai pour le règlement en yen de ses achats de brut. L’Arabie saoudite vend à la Chine 1,8 millions de barils/jour et la Russie 1,6 millions de barils/jour. C’est dire l’importance du flux et des transactions soustraites corrélativement au dollar.

**Même le G7 ne reflète plus la réalité de la hiérarchie des puissances économiques dans le Monde.**

Le Groupe des sept (G7) est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays réputés à sa fondation, en 1975, pour être les plus grandes puissances avancées du monde, lesquelles détenaient à l’époque environ les 2/3 de la richesse nette mondiale. Une proportion

réduite à 45 % en 2019. Le G7 regroupe l'Allemagne, le Canada, les États Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume Uni. Le groupe souffre toutefois de l'absence notable de deux puissances asiatiques: La **Chine** qui occupe le 2e rang, l'**Inde** qui occupe le 6e rang, alors que la France (7eme puissance), l'Italie (8eme) et le Canada (9me puissance) y figurent. Un bémol toutefois pour ce concerne la France: En 6ème position mondiale dans la comparaison des PIB en dollar nominal, la France glisse en 10ème position en parité de pouvoir d'achat, largement devancée désormais par l'Inde, la Russie, le **Brésil** et l'**Indonésie**, trois actuels membres des **BRICS** et un candidat à l'adhésion.

**Le nouveau système monétaire mondial en voie de constitution dans les pays du BRICS et leurs alliés sera soutenu par une monnaie numérique et adossé à un panier de nouvelles monnaies étrangères et de ressources naturelles. Il libérera l'hémisphère sud de la dette occidentale et de la tutelle contraignante du Fonds Monétaire International (FMI)**, les trois initiales les plus haïs de la planète.

.../...

**Emmanuel Todd : « Entre l'Occident et les Russes, le reste du monde risque de choisir les Russes ».**

Le Royaume Uni, la France, Les Pays Bas, l'Allemagne, la Belgique et le Japon furent les puissances coloniales féroces de ces pays neutres dont l'Occident exige l'allégeance. Mais l'Inde veut-elle à nouveau se prosterner devant le Roi d'Angleterre ?

Le reste du monde ne voit pas en nous des démocraties libérales mais des oligarchies qui méprisent leurs pauvres, rappelle Emmanuel Todd. Il sent surtout un tempérament colonial résurgent. **La cruelle vérité est que le reste du monde ne nous aime pas.** S'il est sommé de choisir entre l'Occident et les Russes, il risque de choisir les Russes.

Si l'on me demandait quel concept caractérise le mieux l'Occident actuel, je répondrais sans hésiter : la «fausse conscience». Nous ne savons plus ce que nous sommes, ce que sont les autres et ce qu'ils pensent de nous. Nous avons laissé détruire nos industries et nos classes ouvrières. Les inégalités s'envolent et notre niveau de vie baisse. Aux États-Unis, l'espérance de vie des pauvres diminue. **La puissance du capital financier y a transformé le système politique en joujou des riches.** Partout en Occident, la nouvelle stratification éducative a fabriqué des mondes séparés pour les éduqués supérieurs et les demi-citoyens de l'éducation secondaire. Si les transformations économiques et culturelles ont laissé subsister les institutions de la démocratie, elles en ont détruit les mœurs. .../...

---

# Comment les Etats-Unis ont détruit le gazoduc Nord Stream

Par Seymour M. Hersh ; Mondialisation.ca, 09 février 2023

[mondialisation.ca/comment-les-etats-unis-ont-detruit-le-gazoduc-nord-stream/5674819](http://mondialisation.ca/comment-les-etats-unis-ont-detruit-le-gazoduc-nord-stream/5674819)

ou

[lecridespeuples.fr/2023/02/08/seymour-hersh-comment-les-etats-unis-ont-detruit-le-gazoduc-nord-stream](http://lecridespeuples.fr/2023/02/08/seymour-hersh-comment-les-etats-unis-ont-detruit-le-gazoduc-nord-stream)

**(Le *New York Times* l'a qualifié de « *mystère* », mais les États-Unis ont exécuté une opération maritime clandestine qui a été gardée secrète— jusqu'à maintenant.)**

Infos préliminaires :

**Seymour Hersh** : [fr.wikipedia.org/wiki/Seymour\\_Hersh](http://fr.wikipedia.org/wiki/Seymour_Hersh)

"Seymour Hersh est un journaliste d'investigation américain, né le 8 avril 1937 à Chicago, spécialisé dans les affaires militaires américaines et les services secrets. Il écrit notamment pour *The New Yorker* et le *New York Times*. Il est à l'origine de nombreuses révélations, comme d'actes de torture à Abou Ghraib ou encore le massacre de Mỹ Lai au Viêt Nam, révélation pour laquelle il obtient un prix Pulitzer. Son travail sur la Syrie à partir de 2013 est néanmoins controversé."

**«Reporter» de Seymour Hersh: Une vie dédiée à révéler les mensonges et les crimes du gouvernement**

[wsws.org/fr/articles/2018/09/10/hers-s10.html](http://wsws.org/fr/articles/2018/09/10/hers-s10.html)

"Seymour Hersh, le journaliste d'enquête qui a joué un rôle de premier plan dans la dénonciation du massacre de My Lai en 1968 et de la torture par l'administration Bush de prisonniers à Abou Ghraib, a publié une autobiographie attendue depuis longtemps. Hersh est l'un des journalistes d'enquête les plus renommés au monde. Mais malgré ses décennies d'expérience journalistique, qui lui ont valu de nombreux prix, dont le prix Pulitzer, deux prix National Magazine et cinq prix George Polk, Hersh a été pratiquement banni par la presse américaine. Aucun des plus importants journaux ou périodiques américains, ni même britanniques, ne publiera ses reportages. Et chacune de ses révélations se heurte à des dénonciations virulentes, ou pire, au silence."

**« La décision de Biden de saboter les pipelines est intervenue après plus de neuf mois de débats très secrets au sein de la communauté de sécurité nationale de Washington... »**

NORD STREAM. Le centre de plongée et de sauvetage de la marine américaine se trouve dans un endroit aussi obscur que son nom, sur ce qui était autrefois un chemin de campagne dans la ville rurale de Panama City, une station balnéaire en plein essor dans le sud-ouest de la Floride, à 70



miles [110 km] au sud de la frontière de l'Alabama. Le complexe du centre est aussi indescriptible que son emplacement : une structure en béton terne datant de l'après-guerre qui ressemble à un lycée professionnel de la banlieue ouest de Chicago. Une laverie automatique et une école de danse se trouvent de l'autre côté de ce qui est maintenant une route à quatre voies.

Depuis des décennies, le centre forme des plongeurs en eaux profondes hautement qualifiés qui, après avoir été affectés à des unités militaires américaines dans le monde entier, sont capables d'effectuer des plongées techniques pour faire le bien —utiliser des explosifs C4 pour débarrasser les ports et les plages des débris et des munitions non explosées— comme le mal, comme faire sauter des plates-formes pétrolières étrangères, obstruer les valves d'admission de centrales électriques sous-marines, ou détruire les écluses des canaux de navigation essentiels. Le centre de Panama City, qui possède la deuxième plus grande piscine couverte d'Amérique, était l'endroit idéal pour recruter les meilleurs, et les plus taciturnes diplômés de l'école de plongée qui ont réussi l'été dernier à faire ce qu'ils avaient été autorisés à faire à 260 pieds [80 mètres] sous la surface de la mer Baltique.

En juin dernier, les plongeurs de la marine, opérant sous le couvert d'un exercice de l'OTAN de mi-été largement médiatisé, connu sous le nom de **BALTOPS 22**, **ont placé les explosifs déclenchés à distance qui, trois mois plus tard, ont détruit trois des quatre pipelines de Nord Stream, selon une source ayant une connaissance directe de la planification opérationnelle.**

Deux de ces gazoducs, connus sous le nom de Nord Stream 1, approvisionnaient depuis plus de dix ans l'Allemagne et une grande partie de l'Europe occidentale en gaz naturel russe bon marché. Une deuxième paire de gazoducs, appelée Nord Stream 2, avait été construite mais n'était pas encore opérationnelle. Aujourd'hui, alors que les troupes russes se massent à la frontière ukrainienne et que la guerre la plus sanglante en Europe depuis 1945 est imminente, **le président Joseph Biden** a vu dans ces gazoducs un moyen pour **Vladimir Poutine** de mettre le gaz naturel au service de ses ambitions politiques et territoriales.

Interrogée pour un commentaire, **Adrienne Watson**, une porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré dans un courriel : « *C'est faux et complètement fictif.* » **Tammy Thorp**, une porte-parole de la CIA, a également écrit : « *Cette affirmation est complètement et totalement fausse.* »

La décision de Biden de saboter les gazoducs est intervenue après plus de neuf mois de débats très secrets au sein de la communauté de sécurité nationale de Washington sur la meilleure façon d'atteindre cet objectif. Pendant la majeure partie de cette période, la question n'était pas de savoir s'il fallait effectuer la mission, mais comment l'effectuer sans que l'on laisse de preuve tangible indiquant qui était responsable.

Il y avait une raison bureaucratique essentielle pour s'appuyer sur les

diplômés de l'école de plongée du centre à Panama City. Les plongeurs n'appartenaient qu'à la marine et n'étaient pas membres du commandement des forces spéciales américaines, **dont les opérations secrètes doivent être signalées au Congrès** et faire l'objet d'un compte rendu préalable aux dirigeants du Sénat et de la Chambre des représentants —le fameux « Gang des Huit ». L'administration Biden faisait tout son possible pour éviter les fuites alors que la planification se déroulait à la fin de 2021 et dans les premiers mois de 2022.

Le président Biden et son équipe de politique étrangère —le conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan, le secrétaire d'État Tony Blinken et Victoria Nuland, sous-secrétaire d'État sur les Affaires politiques— **avaient exprimé haut et fort leur hostilité aux deux gazoducs**, qui s'étendaient côte à côte sur 750 miles [1200 kilomètres] sous la **mer Baltique** depuis deux ports différents dans le nord-est de la Russie, près de la frontière estonienne, passant près de l'île danoise de Bornholm avant de se terminer dans le nord de l'Allemagne.

**Cette route directe, qui évitait tout transit par l'Ukraine, avait été une bénédiction pour l'économie allemande, qui bénéficiait d'une abondance de gaz naturel russe bon marché** —suffisamment pour faire tourner ses usines et chauffer ses maisons, tout en permettant aux distributeurs allemands de vendre le gaz excédentaire, avec un bénéfice, dans toute l'Europe occidentale. Une action qui pourrait être attribuée à l'administration US violerait les promesses américaines de minimiser le conflit direct avec la Russie. Le secret était essentiel.

Dès ses premiers jours, **Nord Stream 1 a été considéré par Washington et ses partenaires anti-russes de l'OTAN comme une menace pour la domination occidentale**. La société holding à l'origine du projet, **Nord Stream AG**, a été constituée en Suisse en 2005 en partenariat avec **Gazprom**, une société russe cotée en bourse qui génère d'énormes profits pour ses actionnaires et qui est dominée par des oligarques connus pour être sous l'emprise de Poutine. Gazprom contrôlait 51 % de la société, quatre entreprises européennes du secteur de l'énergie —une en France, une aux Pays-Bas et deux en Allemagne— se partageant les 49 % d'actions restantes, et avaient le droit de contrôler les ventes en aval du gaz naturel bon marché aux distributeurs locaux en Allemagne et en Europe occidentale. Les bénéfices de Gazprom étaient partagés avec le gouvernement russe, et les recettes publiques tirées du gaz et du pétrole étaient estimées, certaines années, à 45 % du budget annuel de la Russie. **Les craintes politiques des États-Unis étaient réelles** : Poutine disposerait désormais d'une source de revenus supplémentaire et indispensable, et l'Allemagne et le reste de l'Europe occidentale deviendraient dépendants du gaz naturel à faible coût fourni par la Russie —**tout en diminuant la dépendance européenne vis-à-vis de l'Amérique**. En fait, c'est exactement ce qui s'est passé. De nombreux Allemands ont vu Nord Stream 1 comme faisant partie de la délivrance de

la célèbre théorie de l'**Ostpolitik** de l'ancien chancelier **Willy Brandt**, qui permettrait à l'Allemagne d'après-guerre de se réhabiliter, ainsi que d'autres nations européennes détruites pendant la Seconde Guerre mondiale, en utilisant, entre autres initiatives, le gaz russe bon marché pour alimenter un marché et une économie commerciale prospères en Europe occidentale.

Nord Stream 1 était suffisamment dangereux, selon l'OTAN et Washington, mais Nord Stream 2, dont la construction s'est achevée en septembre 2021, doublerait, s'il était approuvé par les régulateurs allemands, la quantité de gaz bon marché qui serait disponible pour l'Allemagne et l'Europe occidentale. Le deuxième gazoduc fournirait également suffisamment de gaz pour plus de 50 % de la consommation annuelle de l'Allemagne. Les tensions ne cessaient de croître entre la Russie et l'OTAN, soutenues par la politique étrangère agressive de l'administration Biden.  
.../...

---

## La Nakba : de 1948 à aujourd'hui

Article commandé spécialement par la "**Palestine Solidarity Campaign**" (PSC) équivalent britannique de l'AFPS, écrit par l'auteur Ben White.

[france-palestine.org/La-Nakba-de-1948-a-aujourd-hui](https://france-palestine.org/La-Nakba-de-1948-a-aujourd-hui)

### Qu'est-ce que la Nakba ?

La Nakba (« catastrophe » en arabe) renvoie au nettoyage ethnique des Palestiniens et à la destruction des communautés palestiniennes qui ont eu lieu lors de la création de l'Etat d'Israël en 1948. Environ 85 à 90 % des Palestiniens qui vivaient dans ce qui est devenu Israël furent expulsés (quelque 700 à 800.000). Les quatre cinquièmes des villes et des villages palestiniens furent détruits, ou repeuplés par des Israéliens juifs. Dans des villes comme Haïfa et Acre, les quartiers palestiniens furent vidés, et réoccupés.

Le déplacement des Palestiniens était en bonne voie au moment de la déclaration unilatérale d'indépendance d'Israël. Entre le 30 mars et le 15 mai, quelque 200 villages palestiniens furent, selon les mots de l'historien israélien Ilan Pappé, "occupés et leurs habitants expulsés." Ainsi avant même que la guerre "israélo-arabe" » n'ait commencé, environ la moitié du total final des réfugiés palestiniens avaient déjà perdu leur foyer. Le nettoyage ethnique n'a pas seulement commencé avant mai 1948, il a aussi continué pendant quelque temps après : l'expulsion des Palestiniens de Al-Majdal vers la Bande de Gaza, par exemple, n'a pas été totale

jusqu'à la fin de 1950. Vidée de ses habitants palestiniens, Al-Majdal devint la ville portuaire israélienne d' Ashkelon.

### **Pourquoi les Palestiniens ont-ils quitté leur foyer ?**

La raison primordiale de l'évacuation de centaines de villages palestiniens en 1947-48 a été un mélange de force et de peur, quelque chose longtemps maintenu par les historiens palestiniens. Le travail d'historiens israéliens comme **Benny Morris** en a fourni des preuves supplémentaires ; selon Morris, sur à peu près les 400 villages palestiniens détruits qu'il a étudiés, "l'évacuation sur des ordres arabes" n'a été le facteur décisif dans l'évacuation de la population que dans six cas.

Les massacres par les forces sionistes – dont il y a eu au moins deux douzaines – a joué un rôle majeur pour répandre la terreur parmi les Palestiniens. **Deir Yassin**, où 100 à 120 villageois furent tués le 9 avril 1948, est l'atrocité la plus célèbre, mais il y en a eu beaucoup d'autres : à **al-Dawamiya**, en octobre 1948, plus de 100 villageois – hommes, femmes, et enfants – furent tués. .../...

Dans beaucoup de villes et de villages, les Palestiniens furent expulsés sous la menace des armes, comme à **Lydda** et **Ramla**. Après que des centaines de personnes aient été tués dans la conquête des villes, on estime que 50.000 habitants furent forcés de partir à pied vers la Cisjordanie. Dans beaucoup d'autres villages, des colonnes de réfugiés furent la cible de tirs de mortiers pour "leur faire accélérer le train."

### **Pourquoi les Palestiniens ne sont-ils pas retournés chez eux après la fin des combats ?**

Les réfugiés palestiniens furent empêchés de retourner chez eux par la violence, et par les lois. Dès juin 1948, **David Ben-Gourion** – premier Premier ministre d'Israël – déclara à son cabinet que "*aucun réfugié arabe ne doit être autorisé à revenir*". Il est resté fidèle à sa parole.

Les Palestiniens essayant de revenir furent qualifiés d' "agents infiltrés" par les autorités israéliennes, et considérés comme une menace à la sécurité.

En 1956, jusqu'à 5.000 réfugiés palestiniens essayant de revenir chez eux avaient été tués par les forces israéliennes ; la plupart moururent alors qu'ils essayaient de retourner chez eux, d'avoir accès à leurs récoltes ou à leurs propriétés perdues, ou recherchaient ceux qui leur étaient chers. Pendant ce temps, **le gouvernement israélien a fait rapidement adopter des lois qui à la fois s'approprièrent les biens et les terres des Palestiniens expulsés, et aussi les dépouillaient de la citoyenneté qui leur avait été attribuée en tant qu'habitants du nouvel état.**

### **Pourquoi des gens considèrent-ils ceci comme un « nettoyage ethnique » ?**

Il n'y a pas de définition formelle du nettoyage ethnique dans le droit humanitaire international, et ce terme tire son origine de la violence du début des années 1990 dans l'ancienne Yougoslavie. En 1994, un article du Journal Européen de Droit International a défini le but à long terme d'une "*politique de nettoyage ethnique*" comme "*la création de conditions*

*de vie qui rendent impossible le retour de la communauté déplacée.”*

La Nakba correspond à notre compréhension du nettoyage ethnique : la peur et la violence ont été utilisées pour vider des centaines de villes et villages et leur habitants furent empêchés de revenir. En outre, les intentions de la direction sioniste antérieure à l'état, qui devint le premier gouvernement d'Israël, étaient claires.

Comme les recherches historiques l'ont montré, l'idée de « "transférer" tous les Arabes de Palestine ou une partie d'entre eux en dehors du futur état juif était largement répandue parmi les cercles dirigeants sionistes»,

longtemps avant la Nakba. En 1930, par exemple, le président d'alors du **Fonds National Juif** déclarait : *“S'il y a là d'autres habitants, ils doivent être transférés ailleurs. Nous devons prendre le contrôle des terres.”*

Pendant la Nakba, encore, un ordre opérationnel commun donnait comme instruction aux forces israéliennes *“de s'emparer des villages, de les nettoyer de leurs habitants (les femmes et les enfants devaient (aussi) être expulsés)”* et *“de brûler le plus grand nombre possible de maisons.”* Quand on a demandé à Ben-Gourion ce qu'ils fallait faire des habitants de Lydda et Ramla, sa réponse fut brève : *“Expulsez-les.”*

En 1900, la population de la Palestine était environ à 4 % Juive et à 96 % arabe, et en 1947, les arabes palestiniens constituaient encore plus des deux tiers de la population. Ainsi, comme le journaliste et historien israélien Tom Segev l'a dit, *“faire disparaître les Arabes se situait au coeur du rêve sioniste, et était aussi une condition nécessaire de sa réalisation.” .../...*

---

## **Pourquoi les médias occidentaux ont peur de Julian Assange**

**En se faisant complices de la campagne de diffamation contre Assange, les journalistes peuvent éviter de réfléchir à la différence entre ce que fait Wikileaks et ce qu'ils font.**

Par Jonathan Cook ; 5 février 2023

[lecridespeuples.fr/2023/02/05/pourquoi-les-medias-occidentaux-ont-peur-de-julian-assange](https://lecridespeuples.fr/2023/02/05/pourquoi-les-medias-occidentaux-ont-peur-de-julian-assange)

Lors d'une interview en 2011, Julian Assange a fait une observation pertinente sur le rôle de ce qu'il appelle les « institutions morales » de la société, telles que les médias libéraux :

**« Ce qui motive un journal comme le Guardian ou le New York Times, ce ne sont pas leurs valeurs morales intérieures. C'est simplement qu'ils ont un marché. Au Royaume-Uni, il existe un**

***marché appelé 'libéraux éduqués'. Les libéraux éduqués veulent acheter un journal comme le Guardian, et une institution est donc créée pour répondre à ce marché. [...] Ce qui est dans le journal n'est pas le reflet des valeurs des gens de cette institution, c'est le reflet de la demande du marché. »***

Assange a vraisemblablement acquis ce point de vue après avoir travaillé étroitement l'année précédente avec les deux journaux sur les Carnets de guerre en Afghanistan et en Irak.

.../... **Des idées dangereuses**

Bien sûr, si l'on s'arrête pour y réfléchir, ces hypothèses sont ridicules. Les médias sont constitués d'organes appartenant à des milliardaires et à de grandes entreprises et servant leurs intérêts — ou, dans le cas de la BBC, d'une société de radiodiffusion entièrement dépendante des largesses de l'État.

En outre, presque tous les médias d'entreprise ont besoin des revenus publicitaires d'autres grandes entreprises pour éviter de perdre de l'argent. Il n'y a rien d'ascendant dans cet arrangement. Il est entièrement descendant.

Les journalistes opèrent dans le cadre de paramètres idéologiques strictement définis par le propriétaire de leur média. **Les médias ne reflètent pas la société. Ils reflètent les intérêts d'une petite élite, et de l'État de sécurité nationale qui promeut et protège cette élite.**

Ces paramètres sont suffisamment larges pour permettre un certain désaccord — juste assez pour que les médias occidentaux paraissent démocratiques. **Mais les paramètres sont suffisamment étroits pour restreindre les reportages, les analyses et les opinions, de sorte que les idées dangereuses —dangereuses pour le pouvoir des entreprises et de l'État— **n'ont presque jamais droit de cité.** En clair, le pluralisme des médias est le spectre de la pensée admissible au sein de l'élite du pouvoir.**

Si cela ne vous semble pas évident, il peut être utile de considérer les médias comme n'importe quelle autre grande entreprise, comme une chaîne de supermarchés, par exemple.

.../... **Capter les lecteurs**

Les publications médiatiques sont à peu près les mêmes. Elles sont là pour faire essentiellement la même chose, mais elles ne peuvent monnayer leur similitude qu'en la présentant —en la commercialisant— comme une différence. Ils se démarquent non pas parce qu'ils sont différents, mais parce que pour être efficaces (sinon toujours rentables), ils doivent atteindre et capter des groupes démographiques différents.

.../... L'objectif des médias dominants n'est pas de découvrir la vérité. Il ne s'agit pas de surveiller les centres de pouvoir. Il s'agit de capter les lecteurs. Dans la mesure où un média surveille le pouvoir, dit des vérités difficiles, c'est parce que c'est sa marque, c'est ce que son public attend de lui.



.../... **Révolution médiatique**.../... Assange a excellé dans le journalisme comme personne avant lui parce qu'il a conçu un nouveau modèle pour forcer les gouvernements à devenir plus transparents et les fonctionnaires plus honnêtes. C'est précisément pour cela que l'élite **qui détient le pouvoir secret** veut le détruire, lui et ce modèle.

Si les médias libéraux étaient réellement organisés de bas en haut plutôt que de haut en bas, les journalistes seraient scandalisés — et terrifiés — par les États qui torturent l'un des leurs. Ils auraient réellement peur d'être la prochaine cible. Car c'est la pratique du journalisme pur qui est attaquée, et non un seul journaliste. Mais ce n'est pas ainsi que les journalistes *mainstream* voient les choses. Et à vrai dire, leur abandon d'Assange — le manque de solidarité — est explicable. Les journalistes ne sont pas complètement irrationnels.

**Les grands médias, en particulier les médias libéraux et leurs journalistes-serviteurs, comprennent que la révolution médiatique d'Assange — incarnée par Wikileaks — est une menace bien plus grande pour eux que l'État de sécurité nationale.**

#### **Des vérités difficiles à assimiler**

Wikileaks offre un nouveau type de plateforme pour le journalisme démocratique dans laquelle le pouvoir secret, avec ses corruptions et ses crimes inhérents, devient beaucoup plus difficile à manier. En conséquence, les journalistes *mainstream* ont dû faire face à des vérités difficiles qu'ils avaient évitées jusqu'à l'apparition de Wikileaks.

Premièrement, **la révolution médiatique de Wikileaks menace de saper le rôle et les privilèges du journaliste *mainstream*.** Les lecteurs ne doivent plus dépendre de ces « ***arbitres de la vérité*** » grassement rémunérés. Pour la première fois, les lecteurs ont un accès direct aux sources originales, aux documents non médiatisés. .../...

Les lecteurs ne doivent plus être des consommateurs passifs d'informations. Ils peuvent s'informer eux-mêmes. Non seulement ils peuvent éliminer l'intermédiaire — les médias dominants — mais ils peuvent enfin évaluer si cet intermédiaire a été tout à fait honnête avec eux. C'est une très mauvaise nouvelle pour les journalistes *mainstream*. Au mieux, **cela leur enlève toute aura d'autorité et de prestige. Au pire, cela garantit qu'une profession déjà tenue en piètre estime est considérée comme encore moins digne de confiance.** Mais c'est aussi une très mauvaise nouvelle pour les propriétaires de médias. Ils ne contrôlent plus l'agenda des informations. Ils ne peuvent plus servir de chiens de garde institutionnels. Ils ne peuvent plus définir les limites des idées et des opinions acceptables.

#### **.../...La carotte et le bâton**

Ce serait une grave erreur de supposer que les médias dominants se sentent menacés par Wikileaks simplement parce que ce dernier s'est bien mieux débrouillé qu'eux pour demander des comptes au pouvoir. Il ne s'agit pas d'envie. Il s'agit de peur. En réalité, **Wikileaks fait exactement ce que**

**les médias dominants ne veulent pas faire.**

Les journalistes servent en fin de compte les intérêts des propriétaires des médias et des annonceurs. Ces sociétés sont le pouvoir caché qui dirige nos sociétés. En plus de posséder les médias, elles financent les politiciens et les groupes de réflexion qui dictent si souvent l'actualité et l'agenda politique. Nos gouvernements déclarent que ces entreprises, en particulier celles qui dominent le secteur financier, sont trop grosses pour faire faillite. Parce que le pouvoir dans nos sociétés est le pouvoir des entreprises. Les piliers qui soutiennent ce système de pouvoir secret des élites — **ceux qui le déguisent et le protègent** — **sont les médias et les services de sécurité** : la carotte et le bâton. Les médias sont là pour protéger le pouvoir des entreprises par la manipulation psychologique et émotionnelle, tout comme les services de sécurité sont là pour le protéger par la surveillance invasive et la coercition physique.

*Wikileaks* perturbe cette relation confortable des deux côtés. **Il menace de mettre fin au rôle des médias dominants dans la médiation des informations officielles, en offrant au public un accès direct aux secrets officiels.** Et, ce faisant, **il ose exposer le savoir-faire des services de sécurité dans leurs activités de violation de la loi et d'abus,** leur imposant ainsi une surveillance et une retenue malvenues.

.../...

En menaçant d'imposer la responsabilité démocratique aux médias et aux services de sécurité, et en exposant leur collusion de longue date, *Wikileaks* ouvre une fenêtre sur le degré d'opacité de nos démocraties. Le désir commun des services de sécurité et des médias d'entreprise est de **faire disparaître Assange dans l'espoir que son modèle révolutionnaire de journalisme soit abandonné ou oublié pour de bon.** Ce ne sera pas le cas. La technologie ne disparaîtra pas. Et nous devons continuer à rappeler au monde ce qu'Assange a accompli, et le prix terrible qu'il a payé pour cela. .../...

---

Signalement personnel le 31/01/2023 d'un article par André BELLON  
Site : pouruneconstituante.fr

**PENSER VRAIMENT LA GUERRE**

par André Bellon  
Présentation sur Wikipédia  
[fr.wikipedia.org/wiki/André\\_Bellon](http://fr.wikipedia.org/wiki/André_Bellon)

**Source :** [pouruneconstituante.fr/spip.php?article2104](http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article2104)

**Lundi 23 janvier 2023.**

*Les temps de guerre ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, favorables à l'esprit critique et aux débats raisonnés. L'information y devient propagande et les citoyens limitent alors leur réflexion à juger les bons et le méchants.*

*C'est évidemment trop souvent le cas aujourd'hui face à la guerre en Ukraine. Mais si l'agression russe est contraire à toutes les règles du droit international, elle ne devrait pas supprimer toute analyse des origines et des conséquences de ce conflit.*

*Sachons donc juger les informations, les interprétations plus ou moins officielles, avec un œil critique. Au lieu de regarder le monde comme si tout devait rester à l'identique, comme si le camp du bien et le camp du mal restaient figés dans leurs sphères respectives, ne peut-on penser que la guerre d'Ukraine est un des révélateurs d'un monde en profond changement, d'un tournant historique en gestation ? Et si c'est le cas, ne doit-on pas, au-delà des rapports de force immédiats, réfléchir à l'évolution politique au sein même des acteurs de la guerre ?*

## **Les Occidentaux**

Bien sûr, ils ont la légitimité de la réplique à l'agression russe. Mais celle-ci justifie-t-elle que la totalité de l'espace européen se soumette à l'Otan ? Le regard porté sur le continent ne doit-il pas changer de ce fait ?

Le concept de souveraineté européenne, au demeurant déjà critiquable, mais cher à Emmanuel Macron, apparaît en effet définitivement absurde. **La défense européenne n'est que le rempart contre la Russie et les États-Unis dirigent la manœuvre.**

Le « couple franco-allemand », au cœur de l'équilibre européen, se retrouve aux marges tandis que s'affirme un couple polono-américain.

**Les liens historiques des pays d'Europe dans le monde se**

**distendent comme le prouvent les réactions des pays africains, particulièrement à l'égard de la France.**

**Au total, dans leur volonté d'affirmer leur force, les occidentaux semblent se résigner à un assez grand isolement géopolitique.**

## **La Russie**

Si l'on en croit nombre d'organes de presse, la guerre en Ukraine devait entraîner la chute de Poutine et son remplacement par un système plus conciliant.

Même si des hésitations semblent avoir eu lieu, une autre hypothèse semble aujourd'hui devoir être prise en compte, celle de la militarisation d'un régime qui s'éloigne de l'occident. Ne soyons pas naïfs, la force de l'armée et le développement des moyens militaires n'ont jamais disparu de Russie. Mais ils se conjuguèrent avec des options diplomatiques tournées vers l'Ouest, la Russie souhaitant éviter le contact direct avec l'Otan.

Les faiblesses militaires affichées aujourd'hui par la Russie peuvent-elles être analysées en concordance avec ces hésitations ? Peut-on alors penser que, face à une guerre qui dure et un adversaire totalement soutenu par l'Otan, le régime russe va s'écrouler et laisser la place à un pouvoir recherchant la négociation avec cette dernière ? C'est un discours largement tenu par les médias occidentaux.

**Alors que les États-Unis pensaient affaiblir la Russie et toute possibilité de lien entre celle-ci et la Chine, la radicalisation et la militarisation du pouvoir en Russie développent un processus inverse.**

**La Russie, déjà tentée par des liens plus asiatiques, peut d'autant plus se séparer de l'Occident que celui-ci s'isole dans son prurit de domination.**

## **Et maintenant ?**

Le discours qui se développe en Europe occidentale apparaît souvent plus comme un aveuglement que comme un analyse sérieuse des tensions internationales. La question n'est peut-être déjà plus de savoir qui va ou pas gagner la guerre, mais quels sont les équilibres qui vont en émerger.

**Le temps de allégeances absolues et définitives à un camp n'est-il pas dépassé ? De ce fait, n'est-il pas essentiel de réfléchir au rôle des puissances intermédiaires : Inde, Turquie,... ?**

La France est-elle consciente de ces évolutions ? À vouloir éviter les questions pour être dans le camp du bien, nous risquons d'être en dehors de l'Histoire.

( Cet article a, par ailleurs, été publié sur la revue politique et parlementaire à : [revuepolitique.fr/penser-vraiment-la-guerre](http://revuepolitique.fr/penser-vraiment-la-guerre) ).

**André BELLON**

[pouruneconstituante.fr](http://pouruneconstituante.fr)

**ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE**

*"Considérant la République et la démocratie en danger depuis le 29 mai 2005, et nos élus de moins en moins légitimes, l'Association "Pour Une Constituante" réclame l'élection d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel pour changer les institutions et la règle du jeu politique actuellement au service d'une monarchie déguisée.*

*L'association, animée par ses cercles locaux, propose de rassembler les citoyens pour imposer cet objectif et collecter leurs cahiers de doléances. Elle proposera des modalités de désignation des constituants pour recréer une réelle légitimité populaire et démocratique.*

*Nombreux sont ceux qui veulent restaurer les services publics créés par le **CNR** [Conseil national de la Résistance], l'éducation, la santé, les retraites, l'environnement...*

*Certains souhaitent changer profondément le mode de désignation des parlementaires ; d'autres souhaitent instaurer un droit au référendum d'initiative populaire.*

*Tous souhaitent rappeler que le peuple seul est souverain."*

---

Envoi personnel du 05/02/2023 d'un article par Guy CRÉQUIE  
Site : [guycrequie.blogspot.com/](http://guycrequie.blogspot.com/) ; "Le Messager de la paix" :  
[guycrequie.blogspot.com/2022/08/](http://guycrequie.blogspot.com/2022/08/)

## **PROPOSITIONS RELATIVEMENT AU CONFLIT RUSSIE - UKRAINE**

**de Guy CRÉQUIE**

## **Propos liminaire :**

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, ci-dessous, les bases d'un plan de paix, que je propose comme simple citoyen pour trouver une issue à la guerre en Ukraine.

Ces pages sont extraites du livre d'environ 270 pages : « *L'humanisme et ses diverses filiations à l'épreuve de la guerre* ».

Cet ouvrage est en fin de rédaction et en attente d'un éditeur !

L'auteur a recherché dans l'histoire des civilisations, ce qu'il y a de significatif concernant la guerre et la paix et pour tenter de proposer un message d'espoir.

Compte tenu de l'urgence du sujet, son coût : humain, financier, écologique, de destructions de toutes sortes, des drames provoqués par cette guerre, qui relance la politique de blocs antagonistes, j'ai choisi de ne pas attendre le délai de parution du livre pour publier mes propositions.

Certes, forcément, mes analyses et suggestions, émanant d'un citoyen non dirigeant d'un État ou d'une Institution internationale, seront le plus souvent : ignorées, passées sous silence, sinon, elles seront critiquées, moquées ou discréditées.

Bien entendu, objectivement, mes propositions sont certainement amendables, modifiables, révisables, améliorables. Néanmoins, je pose la question : alors qu'actuellement, seule, la course aux armements et aux menaces de l'usage d'armes de destruction massive font la une des médias, **pourquoi : les États et les Institutions internationales dont c'est la vocation, ne proposent pas une négociation de paix ?**

**Le dirigeant ukrainien et les pays lui apportant une aide militaire, disposant d'une audience médiatique, politique et militaire, présentement, se limitent à attendre sur le champ de bataille une défaite totale de l'armée russe avec tout le chaos qui en résulterait, ses désastres en pertes de vies humaines, de drames, destructions, dégradation écologique... . Haine de part et d'autre !**

Respecter la dignité de multiples existences, dialoguer, agir, n'est-ce pas le plus respectable, raisonnable, pour les humains évolués du XXIème siècle ? À vous de juger, d'apprécier ! Ce plan de paix se veut équilibré, il n'est nullement un alignement sur Moscou.



**Cordialement,**

**GC**

-----  
---

## **PROPOSITIONS DE L'AUTEUR :**

**Une négociation** devrait se dérouler en présence des Présidents russe et ukrainien, de celui des États-Unis, du Président du Conseil européen, du Secrétaire général de l'ONU ; ceci : **pour aboutir à un accord respectant l'intégrité territoriale de l'Ukraine** et la crainte par la Russie d'un encerclement par des pays européens, membres de l'OTAN.

Voici mes bases de négociation :

- **Cessez le feu et retrait des troupes russes de tout le territoire ukrainien.** Déclaration écrite de la fédération de Russie, assurant respecter le droit international par la non intervention ultérieure en Ukraine. Trois mois après la vérification d'un véritable cessez-le-feu et d'un retrait des troupes russes du territoire ukrainien = suspension des sanctions occidentales et mondiales contre la Russie.

- **Référendum organisé sous le contrôle des Nations Unies** dans les républiques autoproclamées du Donbass afin de mettre en œuvre le protocole de Minsk du 6 septembre 2014 ; dont les articles 3 et 8 pour le respect de leur autonomie locale. Respecter également le protocole appelé "format Normandie", signé le 12 février 2015.

- **Référendum organisé en Crimée, toujours sous le contrôle des Nations Unies** ou selon le résultat du vote, les populations choisiront leur rattachement à l'Ukraine ou à la Russie.

\* Rappelons à ce sujet, la situation de la Crimée :

. Elle était russe depuis 1783. (Je ne parle pas de la persécution des Tatars exilés en Turquie par Catherine II, et bien plus tard, par STALINE à la fin de la seconde guerre mondiale dans d'autres régions de l'URSS, alors.)

. Elle fut rattachée à la République socialiste d'Ukraine en 1954. Elle est demeurée région de l'Ukraine lorsque celle-ci est devenue un État indépendant en 1991, après l'écroulement de l'ex. URSS !

. Elle avait son statut d'autonomie, sa Constitution et son Parlement.

. Pressé par le Président russe POUTINE, le parlement décida d'organiser un référendum sur le rattachement à la Russie en mars 2014, et ce, en violant la Constitution ukrainienne.

. Les résultats de ce référendum ont été estimés, truqués, par les pays occidentaux et le gouvernement ukrainien d'alors ; tant le score du rattachement à la Russie était éloquent et dépassait largement les 90%.

### **Mais la question demeure : si tricherie il y a eu : fut-elle suffisante pour inverser le résultat du scrutin ?**

En juillet 2022, après l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe (ce que le Président POUTINE et son gouvernement ont appelé "l'opération spéciale pour chasser les nazis"), un amendement à l'article 67 de la Constitution prône la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Crimée. Or, de fait, son application prescrit le retour de la Crimée dans l'Ukraine !

Bien entendu, les dirigeants ukrainiens dont le Président ZELENSKI déclarent, illégitime, cette dissociation de la Crimée à l'Ukraine, déclarée contraire au droit international.

Le pont de KERCH, reliant la Russie et la Crimée, inauguré en son temps par le Président Vladimir POUTINE, a été par incidence un enjeu de ce conflit.

### **Ces indications justifient ma proposition d'un référendum ci-dessus.**

- Remise en état des infrastructures et de l'économie ukrainienne avec la participation majeure de la Russie, le pays agresseur = montant à négocier, mais également aide des États-Unis, de l'Union européenne, et de tout Etat membre de l'ONU désireux d'apporter sa contribution.

- Retrait de l'OTAN des pays y figurant, faisant partie de l'ancienne URSS, ou membre de ce qui était appelé le pacte de Varsovie. Ceci, afin de ne pas sembler apparaître menacer la Russie ! Mais pour rassurer les pays concernés, il faudrait définir une clause dans la procédure de l'OTAN leur permettant d'être assistés et secourus dans l'hypothèse unique d'une

agression injustifiable, ne respectant pas le droit international et leur intégrité territoriale.

**- La guerre en Ukraine et la menace d'utiliser l'arme nucléaire à diverses reprises, notamment par le Président russe POUTINE, rend une autre proposition urgente :**

En 2023, le Japon accueillera le sommet du G7. Je propose que se tienne en parallèle à Hiroshima, une réunion de haut niveau sur la réduction du rôle des armes nucléaires, à laquelle pourraient également participer les dirigeants des pays non-membres du G7 et les organisations internationales comme L'Union Européenne, les Nations Unies, et autres organisations transnationales d'Amérique, et du Pacifique.

**Si mes suggestions restent ignorées ?** À défaut, le G20 qui se tient en septembre 2023 pourrait tenir un rôle. Des pays non alignés prônant le multi alignement comme L'Inde, le Brésil, l'Afrique du sud, en accord avec la Chine et l'Union africaine pourraient alors influencer le processus et permettre l'engagement de la Russie et de l'Ukraine dans la négociation.

- Indépendamment des négociations de paix, la Cour Pénale Internationale doit pouvoir déclarer, après vérification en toute indépendance, si des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ont été constatés en divers lieux et vérifiés, et alors : le **TPI** (Tribunal Pénal International) délivrera les sentences exécutoires, adaptées.

**Certes, on peut discuter, amender modifier, critiquer, telle ou telle suggestion = mais sur le fond : comment expliquer qu'un simple citoyen peut faire des propositions, et pas les États et les Institutions internationales ?**

**© Guy CRÉQUIE**

Écrivain, observateur social, retraité de 80 ans, auteur de 38 livres publiés et en cours : « *Pensées transmises à nos successeurs (celles et ceux qui décideront de demain)* »,

ouvrage à dominante poétique, mais pas que cela, préfacé par l'académicien italien Angelo MANITTA,

directeur de la revue internationale d'arts et de culture IL CONVIVIO.

Il est illustré en couleurs par l'artiste peintre cubain Alain FERNANDEZ-FERREIRA.

\*

En outre, étant :

- messenger de la culture de la paix par l'UNESCO ;
- membre d'ONG internationales de paix et d'harmonie ;
- représentant européen de la Commission diplomatique mondiale des éducateurs pour la paix affiliée à l'ONU ;
- lauréat de l'Académie Européenne des arts ;
- Docteur Honoris Causa par l'Académie mondiale de la culture et des arts ;
- membre de l'Association internationale des artistes et auteurs ;
- médaille d'or par la société académique française « Arts-sciences-Lettres », couronnée par l'Académie française ;
- détenteur de 114 reconnaissances internationales.

**(Attention : mon texte a été déposé à une Institution juridique = toute déformation de ce texte ou copie sans référence à l'auteur, serait susceptible de poursuites judiciaires).**

**À signaler, cette pétition lancée par l'auteur :**

**"Propositions concrètes d'un simple citoyen messenger de paix = paix en Ukraine"**

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/propositions-concretes-simple-citoyen-messenger-paix/201121>

---

Envoi personnel du 08/02/2023 d'un article par Maurice SARAZIN

## **DE LA RÉPUBLIQUE "FINANCIÈRE" À L'ESCLAVAGE**

**Réflexions préliminaires :**

**Pourquoi la démocratie est bafouée en France au moment des élections présidentielles.**

1° La majorité des électeurs fonde son choix sur ce que disent les médias et principalement les médias audiovisuels. Le "Vu à la télé" évitant à beaucoup de réfléchir à la légitimité et à la compétence des candidats.

2° Les médias audiovisuels sont tous sous la botte de la finance internationale, car ce sont des sociétés anonymes dont les principaux actionnaires sont des membres de cette finance internationale. Donc les décisions prises en conseil d'administration sont forcément favorables à la finance internationale en encensant le candidat sponsorisé par cette finance internationale : (en l'espèce Mr **Macron**, ex banquier, qui a aggravé lourdement la dette de la France pour redonner des intérêts à ses amis créanciers, en prétextant des besoins exigés par la covid 19 et en mettant en péril l'industrie et le commerce français, a bénéficié desdits médias et a été élu ) !

3° Dans son nouveau mandat, Mr Macron qui ne peut renouveler son prétexte douteux de la covid 19, laisse se mettre en place une inflation injustifiée sur le prix des énergies et des produits de consommation, vitaux, au prétexte de la guerre en UKRAINE notamment ; car les citoyens qui ont des difficultés à boucler les fins de mois ont autre chose à faire que de manifester contre les décisions du pouvoir...

D'autre part, je joins un texte sur la nécessité d' **y voir clair dans les dettes !** ...

**Bonne lecture :**

-----

**Le 13 mars 2008.**

Les dettes officielles, contractées par l'Etat et les collectivités publiques, sont surveillées et publiées chaque année par le ministère des finances (elles sont astronomiques !) Et elles progressent généralement chaque année. On peut dire que cette « surveillance » vise à endiguer, si faire se peut, le niveau d'endettement de la Nation dans des limites acceptables pour les charges contributives des citoyens.

Mais, ceux-ci ont à supporter d'autres dettes, pourtant publiques, elles aussi ; mais qui échappent à la comptabilité du ministère des finances. Il s'agit, notamment, des dettes inhérentes aux nombreuses « Délégations de services publics (DSP) ». Il s'agit d'un montage juridique résultant des lois dites de décentralisation. Il fut conçu en principe pour faciliter les marchés publics concernant l'exécution par un « **déléataire privé** », **d'un service public normalement à charge des collectivités**

: (distribution d'eau potable, assainissement, transport urbain, collecte et traitement des ordures ménagères, centres culturels, etc..).

Le principe, plutôt étonnant, de la DSP, est de confier le financement, la construction des ouvrages et leur exploitation à un délégataire privé présentant les compétences techniques et les garanties financières requises, pour assumer, en lieu et place de la collectivité délégante, tous les risques financiers, techniques et d'exploitation qui en résultent, ainsi que la continuité du service public délégué, en toutes circonstances. Contractuellement, le délégataire répercute, avec bénéfice, les charges de remboursement des emprunts, souscrits par lui pour le financement des ouvrages, dans le coût du service public que le citoyen doit payer en proportion du service qui lui est rendu par le délégataire. La collectivité délégante, qui n'est pas l'emprunteur officiel, n'a pas à inscrire dans sa dette publique le montant des emprunts contractés par le délégataire. Pourtant, le citoyen usager du service public, rembourse bien la charge de l'emprunt avec le prix du service public. **Seule, la collectivité n'est pas endettée et c'est sur le citoyen que pèse l'obligation irrévocable de rembourser l'emprunt du délégataire.** Cette « disjonction » de responsabilité entre la collectivité et le citoyen, dans une démocratie, est surprenante attendu que la collectivité n'est rien d'autre que l'ensemble des citoyens qu'elle représente !

C'est ainsi que les collectivités ont une trésorerie nécessairement équilibrée par l'impôt (qu'importe leurs décision de recourir aux emprunts, il leur suffit de voter le taux d'imposition en conséquence !) ; alors que les citoyens les plus pauvres qui, hélas, ne « votent » pas leur niveau de revenu, terminent leurs fins de mois souvent à découvert. Notons que, pour minimiser les impôts, les collectivités empruntent souvent sur des durées très longues parfois supérieures à 20 années, c'est à dire bien au delà de la durée du mandat des politiques qui ont engagés ces emprunts. Lors de la mandature suivante, s'il y a changement d'élu, le remplaçant devra à son tour emprunter pour respecter, au moins en partie, les promesses sur lesquelles il s'est engagé. Les charges, de remboursement de ces nouveaux emprunts, s'ajouteront à celles des emprunts précédents et ainsi de suite. D'où une augmentation continue des impôts votés par les collectivités. On voit même certaines collectivités qui souscrivent



des emprunts « revolving » (à endettement constant) pour satisfaire leurs dépenses de fonctionnement, ce qui est franchement absurde. C'est un peu comme si un bon père de famille, à revenus fixes, décidait d'emprunter ses dépenses annuelles de nourritures, de loyers et d'entretien de sa famille, et ceci à « perte de vue ». En dehors d'être obligé de payer des intérêts à son banquier, il ne gagnerait dans ce comportement qu'une facilité de trésorerie en première année d'emprunt. Ensuite ce serait la catastrophe pour son endettement qui ne pourrait aller qu'en s'accroissant !

Les collectivités sont donc favorables au principe de la DSP ; ce qui n'aggrave pas leur endettement. Elles ne sont pas non plus motivées vraiment pour négocier au plus juste le montant des investissements ; car ce montant est censé être entièrement à charge du délégataire privé. Mais en fait c'est bien le citoyen usager qui en supportera, seul, la charge !

Certains services publics requièrent des techniques très sophistiquées qui échappent complètement au niveau de technicité des décideurs publics. Ces derniers recourent donc à des bureaux spécialisés de conseils techniques aux collectivités ayant trop souvent des relations occultes avec les industriels qui briguent ces marchés publics. Il en résulte des contrats de délégation de service public particulièrement avantageux pour le délégataire privé. Beaucoup de ces marchés publics sont incontestablement surévalués, à tel point que l'on est fondé à croire que c'est le montant à financer qui importe plus que l'utilité, souvent contestable, de la solution technique retenue pour le service public considéré. On a l'impression que ce sont les solutions les plus chères qui sont systématiquement retenues ! C'est ainsi que la France est truffée de gros incinérateurs qui constituent le moyen principal de traitement des déchets ménagers ; alors que la loi du 13 juillet 1992 n'envisageait cette technique que comme un moyen éventuel d'élimination des déchets ultimes provenant du recyclage, du compostage ou de la méthanisation, avant leur enfouissement final. Le poids de ce « lobby industriel » sur les décideurs publics fait que les priorités de la loi se trouvent aujourd'hui inversées ! D'ailleurs, certains décideurs publics restent persuadés qu'un incinérateur résout à lui seul la totalité du traitement des déchets de leur collectivité ! Or, il n'y a rien de plus inexact !

On peut donc, sans risquer la contradiction, dire que **l'endettement global des citoyens est bien supérieur à celui déjà exorbitant ressortant des chiffres officiels publiés.** Mais reposons la question : **Où est la différence entre la Nation et les citoyens qui la composent ?**

Nous pouvons imaginer que les hauts responsables de la pseudo démocratie dans laquelle nous vivons aujourd'hui, auraient des obligations occultes pour accepter sans réagir cette situation particulièrement hypocrite. Ces hauts responsables, formés généralement par certaines de nos grandes écoles, ont incontestablement un niveau de discernement suffisant pour qu'on ne puisse les taxer d'ignorance quant à la situation exposée ci avant.

Quant aux parlementaires, qui ont voté les textes régissant les délégations de services publics, sachant que ceux-ci occupent des fonctions électorales dans des collectivités publiques (maires, présidents de conseils généraux ou de régions, cumulées avec celle de député siégeant à la commission des lois), on peut s'interroger sur leur motivations occultes ; attendu qu'en l'espèce ils ont privilégié la possibilité d'endetter les citoyens sans endetter les collectivités auxquelles ils appartiennent, permettant ainsi à ces dernières de souscrire encore plus d'emprunts !

Un autre aspect particulièrement pervers des DSP est que, trop souvent, les principes légaux sur lesquels elles se fondent sont contournés par des montages financiers extrêmement complexes. C'est ainsi que, pour certains marchés d'incinérateurs, pourtant officiellement conclus sous forme de DSP, des artifices de financement, qualifiés « d'innovants », sont utilisés. Notamment, c'est souvent le « crédit-bail » qui est retenu de telle sorte que l'exploitant puisse payer un loyer, entièrement déductible de ses bénéfices ; alors qu'un emprunt traditionnel ne l'autorise à déduire que les intérêts de ses échéances financières. C'est tout à fait illégal, attendu que les ouvrages sont des biens publics inaliénables qui doivent être, en l'espèce, vendus au « crédit bailleur » pour que celui-ci puisse les « louer » ensuite au délégataire. Pourtant le délégataire les a construits et financés. Remarquez que le délégataire en vendant les équipements construits et financés par ses soins, réalise immédiatement le bénéfice exorbitant qu'il tire de sa construction ! Au surplus, ce curieux financement est assorti de convention dite « tripartite »

conclue entre le délégataire, le « crédit-bailleur » et la collectivité délégante. Elle comporte l'obligation, pour la collectivité, d'accepter de se substituer à son délégataire en cas de défaillance de celui-ci pour payer ses loyers et, bien plus gravement encore, à rembourser l'encours non amorti de l'emprunt en cas d'arrêt définitif de l'exploitation avant la fin du contrat de crédit-bail et ceci pour quelque cause que ce soit y compris la déchéance du délégataire ! Ainsi, **c'est finalement la collectivité délégante qui prend tous les risques financiers et d'exploitation, alors que précisément la DSP fut soi-disant inventée pour lui éviter de tels risques.**

Cette garantie de la collectivité est exigée par le « crédit-bailleur », car si la DSP est confiée officiellement à un grand groupe qui présente toutes les garanties requises pour emprunter, le contrat accepté par la collectivité comporte toujours une clause d'acceptation d'une « subrogation » du délégataire par une SA au faible capital, spécialement constituée pour exécuter le marché de DSP en lieu et place du délégataire qui a gagné le marché. On voit donc que le financier est bien plus prudent que ne l'est la collectivité quant au sérieux de cette subrogation !

Il faut dire que les responsables des collectivités qui signent de tels textes juridiques, franchement alambiqués et certainement illégaux n'ont, au mieux, manifestement pas la compétence pour en apprécier tous les risques ou, au pire, sont tout simplement complices pour que tous les risques soient pris, in fine, par les citoyens !

Pour échapper à la critique sans doute, les collectivités souscrivent à grands frais des contrats de « Conseil » avec des organismes que nous pourrions qualifier de « non désintéressés », pour ne pas dire plus (...) eu égard au fort déséquilibre du contrat financier en faveur exclusive du délégataire, qui caractérise de tels contrats. Notez que **les grands groupes industriels qui sont spécialisés dans ces marchés publics, par le biais de ces montages complexes, arrivent à ne prendre aucun risque.** En cas d'incident grave, c'est la SA qui s'est subrogée qui sera contrainte de déposer son bilan et la collectivité délégante n'aura plus qu'à régler ses dettes au banquier ; alors que le bénéfice tiré de la vente des équipements au banquier sera définitivement acquis au délégataire.

Les prix de ces curieux marchés publics sont toujours

manifestement surévalués et les organismes de contrôle de l'Etat ne semblent pas vouloir y porter remède. Seraient-ils, à tout le moins, surchargés par la masse de marchés à contrôler ou, plus gravement, contraints de fermer les yeux sous la pression de leur hiérarchie ?

Quant aux associations de citoyens qui dénoncent les anomalies de ces montages complexes résultant sans doute de complaisances douteuses entre les décideurs publics de haut niveau et les délégataires de ces services publics, elles sont toujours déboutées de leurs recours au motif que, **seules, les parties à un contrat sont recevables à le dénoncer**. Seules, les clauses dites réglementaires du contrat peuvent être attaquées, ainsi que les actes dits détachables desdits contrats (délibérations syndicales et autres documents préparatoires). Le délai pour attaquer ces documents préparatoires doit être inférieur à deux mois après leur publication (c'est la raison pour laquelle les collectivités délégantes « traînent les pieds » et sont discrètes pour publier leurs actes). Il s'ensuit que de nombreux contrats qui confèrent des avantages injustifiés aux délégataires de services publics, et qui spolient les citoyens, sont exécutés sur des durées de plus de vingt années, et se trouvent assortis au fil du temps de **multiples avenants allant toujours dans le sens de plus de bénéfice et d'avantages injustifiés pour le délégataire**.

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer que l'économie mondiale est exclusivement soumise aux dictats de l'argent. Les « spéculations boursières » permettent à certains de faire de l'argent avec de l'argent, sans rien produire de concret en biens matériels et sans créer de vraies richesses ni d'emplois. (Ce qui, en bonne logique, devrait être qualifié « d'enrichissement sans cause »). Ainsi, de **grosses quantités d'argent émanant d'une sorte de « génération spontanée boursière » bien que purement virtuelles, influent, hélas ! très concrètement sur le développement économique des nations**. Car bien sûr, ces masses financières virtuelles, sont placées par leurs possesseurs dans les grandes banques dont ils sont souvent les actionnaires majoritaires, pour que ces capitaux soient valorisés en emprunts publics de préférence ; ceux-ci étant particulièrement recherchés, car garantis par l'impôt !

On serait donc tenté de croire que ce sont les gros marchés

publics à financer qui sont recherchés et que les décideurs publics choisissent les solutions les plus onéreuses pour favoriser la valorisation de l'argent ! Une telle attitude pourrait résulter d'un intérêt occulte pour le signataire d'un gros marché public, par exemple sous forme d'une ristourne au ratio du montant emprunté, comme c'est officiellement le cas pour un vendeur de voitures quand il arrive à « vendre » en même temps que la voiture commandée, le crédit nécessaire à son achat ?

Quand on analyse ce qui s'est passé aux dernières présidentielles, force est de constater que la quantité d'argent officiellement investie par les candidats dans leur campagne électorale a conditionné le nombre de suffrages recueillis par chacun d'eux. Notamment, Monsieur **Nicolas SARKOZY**, le plus dépensier, est arrivé le premier avec une dépense de quelque 23 millions d'euros, et Madame **Ségolène ROYAL**, seconde avec 19 millions d'euros. Le parallélisme entre la quantité d'argent dépensée et le nombre de suffrages obtenu semble quasi mathématique !

Or, quelle est la provenance de ces financements des dépenses de campagne ? Certes, pas des cotisations du faible nombre de militants affiliés aux partis politiques concernés. **Serait-ce les grands groupes financiers multinationaux qui sponsoriseraient leurs candidats pour que ceux-ci appliquent la politique qui les favorise au détriment des citoyens.** Si tel est bien le cas, notre démocratie ne serait plus qu'une simple idée complètement dévoyée par rapport à sa signification d'origine. Elle se trouve en quelque sorte étouffée par des intérêts financiers, supranationaux, que certains élus seraient tenus de privilégier pour « renvoyer l'ascenseur ».

Le plus surprenant, pour ceux qui réfléchissent à cette question, c'est qu'aucun organisme public ni les associations diverses de défenses des contribuables, des consommateurs et des libertés ne condescendent à dénoncer cette situation regrettable et antidémocratique dont les répercussions sur le niveau de vie des citoyens et sur leur niveau de liberté est bien plus considérable qu'il n'en paraît à première vue.

Certes, nous jouissons toujours de certaines libertés apparentes, dont celle de voter pour choisir nos élus. Mais nous n'avons le choix que parmi les candidats suffisamment sponsorisés pour mener une campagne publicitaire avantageuse. Ceux qui peuvent participer à la compétition avec quelques chances de succès, sont

ceux qui disposent de beaucoup d'argent, et, ceux qui sortent vainqueurs des urnes sont ceux qui ont le plus dépensé. Pour une République, dont l'une de devises est « égalité », c'est de l'hypocrisie caractérisée.

**Les citoyens ne sont plus que les esclaves d'un tel système dominé à tous les niveaux par l'argent**. La classe politique d'aujourd'hui, bien que nous soyons censés vivre en démocratie, semble pourtant jouir des privilèges qui étaient l'apanage des nobles des anciens régimes. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que les affaires « politico-mafieuses », pour les rares qui font l'objet de poursuites pénales, se terminent très souvent en queue de poisson avec un acquittement ou une peine de principe avec sursis. Notamment la justice acquitte des politiques qui sont convaincus de détournement d'argent public, s'ils l'ont fait pour le bénéfice de leur parti politique sans « enrichissement personnel ». C'est ainsi que certains politiques bien connus, peuvent après une courte période de « purgatoire », revenir à de hauts niveaux de responsabilité dans la hiérarchie politique. Pourtant, détourner de l'argent public pour favoriser un parti, est encore plus blâmable que l'enrichissement personnel pour l'avenir de la démocratie et des libertés !

Cette situation explique **la paupérisation et l'esclavage larvé des peuples**. Espérons qu'il ne soit pas trop tard pour le faire comprendre et surtout y remédier.

**Maurice SARAZIN,**  
LDH Montpellier.

---

Envoi personnel du 29/01/2023 d'un article par *RogueESR*  
Site : [rogueesr.fr](http://rogueesr.fr)

**DUPLICITÉ OU INCOMPÉTENCE  
INTELLECTUELLE ?**



[Source : roqueesr.fr/20230129-2/](https://roqueesr.fr/20230129-2/)

29 janvier 2023.

Le résultat le plus visible de la phase de « pédagogie » du gouvernement sur la (contre)-réforme des retraites est le **renforcement de son rejet par une écrasante majorité des citoyens**, et en particulier des actifs. Le mardi 31 janvier doit marquer l'entrée dans la grève reconductible. Nous vous appelons à contribuer aux caisses de grève, celles de nos établissements mais aussi celles des secteurs les plus cruciaux pour la sphère productive : nous avons toutes et tous **un intérêt immédiat aux grèves de ces secteurs stratégiques**. **Les atteintes récentes aux franchises universitaires (1)** témoignent d'une **fiébrilité de l'exécutif et de ses séides**, qui sont peu à peu gagnés par la peur d'une jonction entre les salariés et les étudiants. C'est donc à cette jonction qu'il nous faut travailler. Rappelons que la franchise académique, reconnue à l'article L. 712-2 du Code de l'éducation et récemment rappelée par le Conseil Constitutionnel, a survécu un millénaire y compris sous l'Inquisition, et que nous ne saurions rester bras ballants en la voyant piétinée par l'envoi de la maréchaussée contre des réunions étudiantes sur la réforme des retraites.

La divulgation de la lettre de mission de **M. Gillet**, en charge de préfigurer la transformation du **CNRS** en « agence de programmes » a conduit à des réactions cette semaine. Ces réactions nous ont permis d'affiner notre analyse. Les ajouts figurent en bleu dans le billet : **[La fin programmée du CNRS et ses effets délétères sur le service public d'enseignement supérieur et de recherche] (2)**

Nous commençons par une mise au point sur les termes du débat, à propos desquels semble régner une confusion dont il n'est finalement pas si important de savoir si elle reflète la duplicité de certains protagonistes, ou simplement leur incompétence intellectuelle.

### **Opérateur de recherche. Agence de moyens. Agence de programmes. De quoi parle-t-on ?**

Un **opérateur de recherche** *emploie des chercheurs et chercheuses*, gère des laboratoires et leur alloue des moyens pour produire, critiquer et conserver les savoirs. C'est une institution qui organise une communauté de *savants*, animée par son mouvement propre de questionnement endogène, qui créé le savoir comme un commun de la connaissance,

qu'aucun intérêt particulier ou privé ne peut s'approprier. Les disciplines s'y articulent comme autant de manières d'aborder la compréhension du monde. Cette recherche désintéressée de vérités irréductibles à toute dimension utilitaire suppose l'autonomie des chercheurs vis-à-vis des pouvoirs politiques, économiques et religieux. L'autonomie suppose, en sus de la liberté de recherche; une liberté d'organisation fondée sur la collégialité — donc une absence de bureaucratie. En retour le monde scientifique s'engage à dire le vrai sur le monde en toute indépendance ; mais aussi à être un moteur de réflexivité et un réservoir de solutions latentes pour les problèmes que la société doit affronter. Le principe d'autonomie se redouble d'un principe de responsabilité devant la société.

Une **agence de moyens** *finance des projets scientifiques conformes à des normes hétéronomes*, édictées de manière diffuse. Ce n'est plus une institution de scientifiques, mais un nexus de relations contractuelles plaçant des scientifiques précaires sous la responsabilité de managers de la science, les **PI** (*Principal Investigator*), porteurs de projets en quête d'investissement et soumis au pouvoir de sélection des investisseurs. **Les agences de moyens produisent un contrôle incitatif des chercheurs** : la mise en concurrence joue un rôle disciplinaire d'autant plus efficace qu'il est furtif et parcimonieux en moyens. Les porteurs de projet sont ainsi dépossédés de leur professionnalité et de leur métier par un dispositif qui vise à les persuader de leur possible incompétence. Ils sont placés sur le fil du rasoir, dans un état de précarisation subjective fondé sur une double injonction paradoxale à la créativité, à l'innovation voire à la « disruption », et en même temps à la conformité à une bureaucratie normative, faite de « déivrables », de « jalons », de « valeur ajoutée », d'« impact sociétal », d'« échéanciers », de quantification de la fraction de chercheur impliqué à exprimer en « homme.mois », de « coût consolidé », de construction d'« indicateurs de performance » et de « programmation d'objectifs ». Par ses normes et ses procédures, une agence de moyens peut ainsi promouvoir *start-ups* et partenariats public-privé.

Une **agence de programmes** *organise des programmes de recherche définis par le politique*. La sphère dirigeante de l'État définit ainsi des « défis sociétaux », supposés répondre aux aspirations de la société, mais qui visent surtout à apporter l'aide de l'État à la sphère économique. Ainsi, les Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) (3), qui font l'objet d'une mise en concurrence entre organismes et établissements universitaires pour en assurer le pilotage ou les proposer à un « jury international ». Le sujet de l'agence de programme n'est plus le chercheur ou la chercheuse, ni le PI ou le manager de la science, mais le « pilote de programme » dont la qualité première est de n'avoir aucun contact avec la recherche, la science ou la pensée. **L'agence de programmes réalise ainsi l'idéal de la techno-bureaucratie : une institution de recherche**

## débarrassée des scientifiques.

Si l'idée d'une agence de programme de recherche sous le contrôle de la bureaucratie d'État évoque inmanquablement les riches heures du **lyssenkisme** [science corrompue par l'idéologie], il faut apporter cette nuance : il s'agit d'un **État au service et sous le contrôle du marché**. Ainsi, le plan **France Relance** se propose de « relancer l'économie » en la rendant « compétitive ». Le plan **France 2030** entend « investir massivement dans les technologies innovantes » pour « permettre de rattraper le retard industriel français ». **Comme le Crédit Impôt Recherche, il s'agit avant tout d'aides indirectes aux (actionnaires des) entreprises**, en contournant des règles de concurrence européenne. De manière symptomatique, ce plan est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), sous l'autorité du Premier ministre. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ayant perdu son I (*pour innovation*) aura-t-il la tutelle des agences de programme ?

**RogueESR**  
rogueesr.fr

### Notes :

**(1) Les atteintes récentes aux franchises universitaires :**

[mediapart.fr/journal/france/250123/la-police-entre-dans-des-facs-et-place-en-garde-vue-des-etudiants-mobilises-sur-les-retraites](https://mediapart.fr/journal/france/250123/la-police-entre-dans-des-facs-et-place-en-garde-vue-des-etudiants-mobilises-sur-les-retraites)

**(2) La divulgation de la lettre de mission de M. Gillet, en charge de préfigurer la transformation du CNRS en « agence de programmes » :**

[rogueesr.fr/20230117/#fin](https://rogueesr.fr/20230117/#fin)

**(3) Les Programmes et équipements prioritaires de recherche :**

[anr.fr/en/france-2030/programmes-et-equipements-prioritaires-de-recherche](https://anr.fr/en/france-2030/programmes-et-equipements-prioritaires-de-recherche)

--

---

Ceci est de la libre expression utilisant un carnet d'adresses à caractère personnel, sans lien avec une activité professionnelle ou commerciale, et n'est donc pas concerné par le RGPD (article 18 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016), n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey  
site Internet : [jj-pat-rey.com](http://jj-pat-rey.com)  
sous-domaine  
[stats-au-monde.jj-pat-rey.com](http://stats-au-monde.jj-pat-rey.com)